

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DE FORMATIONS DU 1^{er} CYCLE

Université de Bretagne Occidentale

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE B (REPORT EN VAGUE C)

Rapport publié le 05/02/2024



Au nom du comité d'experts¹ :
Mathieu Schneider, Président

Pour le Hcéres² :
Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de formations du 1^{er} cycle de l'université de Bretagne Occidentale dans le domaine des Sciences humaines et sociales, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il concerne 11 formations du 1^{er} cycle de l'université de Bretagne Occidentale, qui n'ont pas été évaluées par le Hcéres lors de la vague B synchronisée, en raison d'un non dépôt des dossiers d'autoévaluation par l'établissement, et dont l'évaluation a dû être reportée en vague C.

Cette évaluation repose sur les dossiers d'autoévaluation de 11 formations du 1^{er} cycle du domaine des Sciences humaines et sociales de l'université de Bretagne Occidentale, listées ci-après. Ce rapport contient les rapports d'évaluation de ces formations dans l'ordre suivant :

- Licence *Arts*
- Licence *Histoire*
- Licence *Histoire de l'art et archéologie*
- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*
- Licence *Philosophie*
- Licence *Psychologie*
- Licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*
- Licence *Sociologie*
- Licence professionnelle *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet des formations du 2^e cycle de l'université Bordeaux Montaigne non évaluées dans le cadre de la vague B synchronisée a eu lieu au printemps 2023. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Mathieu Schneider, maître de conférences en musicologie à l'université de Strasbourg.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Farzaneh Amirrezvani Pahlavan, professeur des universités en psychologie sociale à l'université Paris Cité ;

M. André Charrak, professeur des universités en philosophie à l'université Paris 1 – Panthéon Sorbonne ;

M. Andrea Del Lungo, professeur des universités en langue et littérature françaises à Sorbonne Université ;

M. Michalis Lianos, professeur des universités en sociologie à l'université de Rouen Normandie ;

M. Manuel Royo, professeur des universités en archéologie et en histoire de l'art antique à l'université de Tours ;

Mme Armelle Sabatier, maître de conférences en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes à l'université Paris-Panthéon-Assas ;

Mme Maria Susana Seguin, maître de conférences en langue et littérature françaises à l'université Paul-Valéry-Montpellier 3 ;

M. Eric Vial, professeur des universités en histoire à CY Cergy Paris Université ;

M. Denis Vigneron, maître de conférences en espagnol à l'université de Lille.

Mme Anne Vial-Logeay, chargée de mission scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Rapports des formations

LICENCE ARTS

Établissement

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

La licence *Arts* de l'université de Bretagne occidentale (UBO) est de constitution récente. L'ouverture des trois années s'est étendue entre 2017 et 2019. Elle comprend un seul parcours (malgré une présentation qui parfois annonce six parcours, *Arts plastiques, Cinéma, Arts de la scène, Danse, Musique et Théâtre*). Elle s'inscrit parmi les formations de l'unité de formation et de recherches (UFR) de Lettres et sciences humaines et recrute au niveau des bacheliers et des élèves de formations artistiques (conservatoire, école des Beaux-Arts et de Cinéma).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Arts* s'inscrit dans l'offre de formation de l'établissement et correspond aux orientations d'une université généraliste dont l'enseignement des arts est l'une des priorités, quelles que soient les disparités entre les formations. Elle s'appuie sur d'autres formations de l'UFR (histoire de l'art, lettres modernes, histoire, philosophie, master *Direction de projets ou établissements culturels et management de spectacle vivant*) ainsi que sur un partenariat avec des écoles d'art locales (Conservatoires de musique et de danse, école des Beaux-Arts). Elle annonce son ambition de dépasser la coupure propre aux universités françaises entre théorie et pratique dans la perspective d'une ouverture la plus large possible en matière de poursuite d'études, correspondant à l'épanouissement personnel et intellectuel des étudiants acquis grâce à cette formation initiale.

La formation affirme son ouverture à l'international en donnant la possibilité soutenue par la direction de la vie étudiante de l'université de partir à l'étranger en liaison avec certaines universités (Split, Malte, Winchester). En revanche, la mobilité sortante reste très faible (quatre étudiants sur trois ans) et la mobilité entrante inexistante, ce qui compte tenu de la création récente de la licence et du contexte sanitaire des deux dernières années peut se comprendre. L'usage revendiqué du français dans la plupart des cours expliquerait cette absence selon l'équipe enseignante. La déclaration selon laquelle les déplacements d'étudiants en arts en courts séjours ou pour poursuivre leur formation dans des masters autres que ceux de l'UBO mériterait également d'être renseignée. Affichés comme limités pour l'heure à la recherche, les partenariats internationaux ne sont pas détaillés (à l'exception d'un consortium *European University of the Seas (SEA-EU)*) et n'ont pas encore donné lieu à une mobilité internationale des enseignants malgré la présence revendiquée de très nombreux intervenants étrangers en licence.

La formation ne fait pas état d'une ou de plusieurs équipes de recherche auxquelles elle serait adossée, ni de formation à la recherche par la recherche. L'équipe déclare ne pas pouvoir quantifier celle-ci malgré l'existence d'ateliers-recherche en deuxième année et des séminaires en troisième année ainsi que des projets de recherche-crédation fondés sur le volontariat ou la spécialité des étudiants. La maquette indique cependant 12 heures d'accompagnement de projet en première année et 54 heures d'ateliers de recherches en deuxième. La formation comprend 17 enseignants-chercheurs sans que ne soient ni précisés les départements ou organismes de formation d'origine de ceux-ci ni détaillé leur statut.

La formation n'a pas été conçue dans le cadre d'une préprofessionnalisation mais dans la perspective d'un master *Création artistique* encore à créer. Elle peut donner accès à d'autres masters de l'université comme, par exemple, le master *Direction de projets ou établissements culturels et management de spectacle vivant*, mais aussi ailleurs en France. Par ailleurs, elle fait appel une douzaine d'enseignants professionnels dans le domaine artistique (artistes ou techniciens de la culture) et la pratique artistique indispensable pour les étudiants, souvent issus d'écoles d'art ou de conservatoires, les met très vite au contact des réalités professionnelles via les structures culturelles environnantes.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation se présente comme une innovation pédagogique en ce qu'elle combine pluridisciplinarité et lien théorie / pratique. Elle diversifie ses méthodes pédagogiques en alternant ateliers de pratique artistique extérieurs et cours théoriques, interventions de professionnels - artistes et enseignants-chercheurs. Le dossier d'autoévaluation reste cependant succinct sur le détail des modalités pratiques, insistant davantage sur la philosophie du projet d'enseignement.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques mais la maquette présentée en annexe ne permet pas de se faire une idée ni des modalités de contrôle des connaissances ni des crédits attribués aux enseignements. La licence Arts a à sa disposition un espace d'Ateliers, en partenariat avec le Fab Lab de l'UBO, adapté aux pratiques pédagogiques d'ateliers recherche. Les cours de pratique de spécialité ont lieu dans les écoles d'art partenaires. De nombreuses activités se font auprès de partenaires culturels non précisés (workshops notamment). Il existe également des dispositifs d'enseignement à distance (cours en distanciel et espace numérique de travail Moodle). L'évaluation ne prend pas en compte – ce qui est regrettable du fait de la spécificité de cette formation - la participation à des propositions de professionnels de la culture (assistantat de mise en scène, répétitions ouvertes, montage d'exposition, etc.) qui ne se font que sur la base du volontariat et de l'intérêt individuel.

Les contenus et les dispositifs de la formation destinés à permettre une ouverture à l'international sont réduits. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques via un Centre international d'enseignement des langues propre à l'UFR mais l'essentiel des cours se fait en français. Une information sur les possibilités de mobilité est délivrée par la cellule d'information de la Direction Europe international (DEI) de l'université.

L'accueil en formation continue est très restreint, conditionné par la singularité de la licence selon les porteurs du dossier. On ne compte qu'un stagiaire en formation continue et aucun alternant. Il n'est pas fait état de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation repose classiquement sur le site Internet de la licence, les journées portes ouvertes, les visites dans les lycées et le bouche-à-oreille. Cette dernière méthode, certes utile, reste tout de même aléatoire. La création récente de la formation (la première année ayant ouvert en 2017, la première promotion est sortie en 2020) explique en partie le caractère lacunaire des données quantitatives, en particulier sur le suivi des étudiants. Entre 50 et 60 étudiants sont inscrits par année, la capacité d'accueil étant fixée à 80 places et la demande sur Parcoursup s'élevant à plus ou moins 700 candidatures. Les critères d'admission qu'on suppose être le niveau de pratique artistique, comme ceux de répartition en fonction des disciplines pratiques (danse, musique, arts plastiques, etc.) ne sont malheureusement pas évoqués.

Le taux de réussite sur les trois dernières années est d'environ 75 %, ce qui témoigne de l'attention de l'accompagnement des étudiants.

La formation ne donne pas d'éléments chiffrés sur les poursuites d'études ou l'éventuelle insertion professionnelle des deux premières promotions et ne s'en explique pas, ce qui est regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation a mis en œuvre les processus d'évaluation interne et de pilotage mais ceux-ci apparaissent très incomplets dans le dossier. Un conseil de département a bien été mis en place, dont on aimerait cependant connaître la fréquence des réunions. De même, il existe un conseil de perfectionnement, composé des enseignants, de deux délégués étudiants par année de licence, de représentants des écoles d'art, de la bibliothèque universitaire, des structures culturelles partenaires. Là également, sa fréquence de réunion n'est pas indiquée mais manifestement le conseil a organisé des journées ou demi-journées de travail sur des questions d'évaluation de la pratique. Les outils sont en place qu'accompagnent des pratiques informelles (discussions, contacts avec d'anciens étudiants diplômés et chargés de cours). Deux enquêtes réalisées en 2018 auprès des étudiants de deuxième année et troisième année se sont révélées inexploitable. On eût aimé qu'elles soient fournies cependant en annexe. De façon générale, les éléments quantitatifs et qualitatifs normalement fournis par l'établissement et sur lesquels s'appuie le pilotage de la formation font défaut. Les exemples donnés dans le document annexe des formations intégrées par les étudiants de la première promotion en 2020 ne sont ainsi pas quantifiés, et de ce fait, guère probants.

Conclusion

Points forts

- Une formation relativement originale par le lien entre pratique et théorie ;
- Une intéressante variété de disciplines convoquées.

Points faibles

- Un dossier par trop lacunaire et mal construit ;
- Une préprofessionnalisation limitée et peu mise en valeur ;
- Des données de pilotage sommaires ;
- Un adossement à la recherche non précisé ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Définir clairement le poids des enseignements et de leurs modalités les uns par rapport aux autres.
- Soumettre l'évolution de la formation aux possibilités de poursuite d'études ou de professionnalisation identifiées et existantes.
- Investir le conseil de perfectionnement en y incluant plus d'acteurs du monde socio-économique et des délégués étudiants.
- Impliquer les unités de recherche du secteur dans le développement de modules en lien avec la recherche et les partenaires.
- Repenser l'approche par compétences dans la formation.
- Formaliser et concrétiser l'ouverture internationale.

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

La licence *Histoire* de l'université de Bretagne occidentale est une formation comprenant trois parcours : *Histoire et géographie*, *Histoire et sciences politiques*, et *Histoire et histoire de l'art et archéologie*, qui préparent chacun à des poursuites d'études bien identifiées et professionnalisantes et qui donnent lieu à des apprentissages bidisciplinaires et à des mutualisations. Elle s'inscrit parmi les formations de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres et sciences humaines.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Histoire* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans ses orientations. Elle est construite dans l'esprit d'une continuité menant du lycée à des masters. Les trois parcours *Histoire-géographie*, *Histoire et sciences politiques*, et *Histoire et histoire de l'art et archéologie* sont en cohérence les uns avec les autres, les cours d'histoire étant identiques dans chaque parcours, et répartis également entre les quatre périodes. Ces parcours s'articulent avec les autres formations du même cycle dont ils profitent des enseignements. L'organisation qui intègre les sciences auxiliaires a la particularité d'ajouter un enseignement d'histoire régionale (histoire de la Bretagne médiévale et moderne). Pratiquant la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité, elle est bien adaptée à la réalité des débouchés. Le parcours *Histoire-géographie* conduit à la préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) d'histoire-géographie et éventuellement à l'agrégation via un master d'enseignement. Le parcours *Histoire et sciences politiques* est conçu comme préalable à l'entrée dans les filières administratives, journalistiques et politistes et le parcours *Histoire et histoire de l'art et archéologie* aux formations professionnalisantes et aux métiers du patrimoine. On ne comprend pas cependant où se situe dans l'architecture d'ensemble un « parcours d'ouverture pluridisciplinaire », conçu comme un prérequis en direction des masters de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (professorat des écoles, professorat des lycées et collèges).

La formation est ouverte à l'international au travers des classiques parcours Erasmus et s'il y a bien un enseignant référent il n'existe pas de "dispositifs de préparation" spécifique au départ. On compte annuellement entre deux et huit départs à l'étranger ces trois dernières années, ce qui certes est encore faible mais non négligeable. Aucune mobilité étudiante entrante n'est signalée ni de mobilité à l'international des membres de l'équipe pédagogique, ce qui est dommage en termes d'attractivité et de fonctionnement des partenariats.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement spécifique à la recherche autre que celui qui est apporté par les enseignants – titulaires, docteurs ou doctorants, qui ont tous une activité de recherche. La formation à la recherche reste, de l'aveu des porteurs du dossier, embryonnaire. Ce point est regrettable mais compte tenu du fait qu'il s'agit d'une formation de premier cycle, cette absence n'a pas autant d'importance qu'en master où la formation à la recherche est indispensable.

La formation n'entretient pas de relations avec le monde socio-économique. Le critère n'est pas pertinent pour la licence concernée qui prépare à des poursuites d'études où cette problématique interviendra. Cependant, les enseignements s'attachent à donner une idée claire des différents domaines d'application de la formation. En particulier la déclinaison du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des compétences attendues atteste d'un réel positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques en cohérence avec ses objectifs. Au-delà de la spécificité des enseignements de parcours, les cours d'histoire sont identiques dans chacun de ceux-ci, répartis également entre les quatre périodes et de façon progressive entre les trois années. À cela s'ajoutent l'histoire de la Bretagne médiévale et moderne, les sciences auxiliaires, l'historiographie et l'épistémologie de l'histoire. L'approche par compétences, progressivement mise en œuvre, vise la maîtrise des contenus et l'acquisition d'une culture générale historique, la maîtrise critique des sources et de la bibliographie, l'argumentation et les

techniques d'expression écrites, orales et par l'usage d'outils de communication multimédia. Un tronc commun à l'UFR prend en charge les compétences transversales: maîtrise des outils numériques, maîtrise d'une langue étrangère, capacité de construire son projet professionnel.

Au niveau des pratiques pédagogiques, la formation annonce qu'un certain nombre d'heures d'enseignements peuvent « être suivies partiellement ou entièrement à distance ». La formation n'est pas concernée par des appels à projets liés au programme d'investissements d'avenir (PIA) porté par l'établissement. Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mentionné pas plus que de pratiques spécifiques innovantes (amphithéâtre inversé, jeux sérieux etc.).

L'ouverture linguistique à l'international, les enseignements et la certification en langues se font au travers du Centre de formation en langues et civilisations (CALLIOPE) dépendant de l'UFR, dans les unités d'enseignement (UE) dédiées et en auto-formation. Il n'existe pas de dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants.

La formation n'est pas adaptée à l'accueil de public en alternance. Cependant, la formation accueille des étudiants en reprise d'études. La formation continue reste limitée et varie d'un à sept étudiants sur les trois dernières années.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation a une bonne attractivité avec une hausse des demandes d'inscription de plus de 20 % sur ces trois dernières années, un flux d'inscrits régulier en première année, en légère hausse autour de 180 inscrits dont 20 % viennent de baccalauréats technologiques. La licence *Histoire* semble bien connue et le dossier déclare, sans en préciser les modalités, que le département d'Histoire s'attache à participer à tous les dispositifs d'information à destination des lycéens.

La formation affirme suivre l'évolution des taux de réussite et analyser l'impact sur ceux-ci de ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus dont il n'est pas fait cependant mention dans le dossier. Le nombre de diplômés sur trois ans est également en hausse de 20 % et correspond pour 2021 à un peu plus de 60 % des inscrits de première année en 2018. La répartition entre les trois parcours est certes inégale (un peu plus de la moitié en *Histoire-géographie*, autour de 30 % pour les *Sciences politiques* et de 10 % en *Histoire et histoire de l'art et archéologie*) mais elle correspond aux perspectives professionnelles envisageables par les étudiants.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés à travers une enquête de l'observatoire de l'insertion professionnelle (le service Cap'Avenir) dont les résultats sont fournis pour l'année 2019. Dans chaque parcours, sauf cas exceptionnels (un gardien de la paix, un cuisinier), les poursuites d'études (90 %) sont cohérentes et se font entre 50 % (sciences politiques, archéologie) et 70 % (histoire et géographie) à l'UBO et toutes dans des formations ciblées par la licence, en master mais aussi parfois en licence dans un domaine connexe (par exemple, l'anthropologie, les sciences de la Terre, l'aménagement, etc.).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le dossier ne permet pas d'évaluer les moyens dont dispose la formation (par exemple et a minima le nombre d'enseignants n'est pas indiqué sans même parler de la politique des ressources humaines de l'université). La soutenabilité de l'offre de formation n'est mentionnée nulle part. La formation fonctionne avec un conseil de département faisant office de conseil de perfectionnement. Cette modalité n'est pas conforme à la définition dans les textes d'un conseil de perfectionnement, mais pourrait éventuellement l'être (et refléter un pilotage fin) si le dossier précisait sa composition, comprenant des partenaires extérieurs, et sa fréquence de réunion, distinctes de celle du conseil de département.

Conclusion

Points forts

- Une organisation en parcours bien pensée pour préparer une poursuite d'études ;
- Une bonne attractivité ;

- Des taux de réussite tout à fait satisfaisants ;
- Une réflexion pertinente en termes de compétences à acquérir ;
- Une progressivité des enseignements.

Points faibles

- Un pilotage non conforme à la législation ;
- Un grand manque d'informations sur les moyens, les pratiques pédagogiques, le suivi, le pilotage ;
- Une ouverture trop limitée à la formation continue.

Recommandations

- Se mettre en conformité avec les textes pour le pilotage de la formation.
- Compléter les informations sur les moyens, les pratiques pédagogiques, le suivi, le pilotage.
- Envisager des dispositifs adaptés à la formation continue.

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation dispensée à Quimper, portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Lettres et sciences humaines (LSH) et comportant trois parcours. *Art et archéologie*, dès la première année (L1), est souvent appelé *Général* par la formation. En troisième année (L3), s'ajoute *Patrimoine*, parfois appelé *Métiers du patrimoine*, ou *Animation et valorisation des patrimoines*. Le troisième parcours, *Droit-marché de l'art* (DMA), prolonge en L3 les deux premières années (L1 et L2) du parcours homonyme porté depuis 2020 par la seule UFR ou faculté de Droit, économie, gestion et administration économique et sociale (AES), après des années de co-portage par les deux UFR. Ce dernier parcours est proposé dès la L1 aux étudiants intéressés par l'histoire de l'art, que la formation comptabilise dans ses effectifs ; il associe les enseignements fondamentaux en droit et en histoire de l'art ; les étudiants peuvent cumuler en L3 les formations dans les deux UFR et obtenir deux licences, mention *Droit* et mention *Histoire de l'art*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Histoire de l'art et archéologie* est bien insérée dans l'UBO, coopérant avec d'autres formations y compris hors de son UFR, mais beaucoup de ses étudiants n'ont pas de perspective de poursuite sur place dans un master adéquat ; elle pratique une réelle et forte pluridisciplinarité sans toutefois mettre ce concept en avant, et la pratique peut s'avérer houleuse. La formation affirme sa totale cohérence avec la politique de l'établissement, sans préciser ce qu'est celle-ci en dehors des partenariats internationaux. Elle s'affirme aussi « en dialogue » avec d'autres formations : au-delà d'interventions d'enseignants d'autres départements ou UFR, c'est bien le cas avec les deux parcours *Droit-marché de l'art* des UFR Droit, économie, gestion et AES et LSH construits dans un esprit évident de complémentarité. Il faut cependant noter des tensions avec l'UFR Droit, économie, gestion et AES autour de l'inscription des étudiants en L1 et L2. La formation est par ailleurs attentive à la continuité avec les masters de l'UBO, évidente pour le parcours *Patrimoine* (master *Patrimoine et musées*), problématique pour les deux autres (voir plus loin) : elle regrette l'absence « d'un master d'histoire de l'art et d'archéologie clairement identifié à l'UBO », et d'au moins un professeur d'université pour encadrer des étudiants jusqu'au doctorat, d'où un partenariat avec l'université Rennes 2, pour apporter une plus-value en offrant aux diplômés des perspectives mieux définies, mais les résultats n'en sont pas visibles dans le dossier d'autoévaluation (DAE). On peut s'étonner du silence sur la pluridisciplinarité, car le parcours *Droit-Histoire de l'art* va plus loin que ce qui, en histoire de l'art et surtout en archéologie, est si habituel et nécessaire, y compris côté « sciences dures », que les universitaires concernés oublient souvent d'en faire mention.

La licence *Histoire de l'art et archéologie* est ouverte à l'international, mais avec des résultats difficiles à apprécier. Elle met en avant un nombre important, mais non précisé, de partenariats, en particulier dans le cadre de l'alliance *European University of the Seas* (SEA-EU). S'y ajoutent les programmes Erasmus et Erasmus+, et la formation s'est dotée d'un référent spécifique. Cette offre n'a attiré qu'un étudiant aux rentrées 2018 et 2019, mais onze à celle de 2020, en réaction après les contraintes liées à la pandémie ; faute de données plus récentes, il est impossible de jauger la pérennité de cet élan. Par ailleurs, aucun chiffre n'est donné sur la mobilité entrante, et l'annonce en réunion de département de l'arrivée d'une étudiante de Gdansk laisse penser qu'elle est exceptionnelle.

La formation est plus que correctement adossée à la recherche. Renforcés par des intervenants extérieurs titulaires d'un doctorat et par des enseignants-chercheurs (EC) d'histoire de l'UBO, ses cinq EC en histoire de l'art ou en archéologie y intègrent l'initiation à la recherche (éthique incluses), à sa pratique et aux outils nécessaires (de l'épigraphie aux logiciels d'information géographique), à travers des cours de méthodologie, des exercices en travaux dirigés (TD), un mini-mémoire, de l'archéologie de terrain pour laquelle a été fondée une association spécifique, etc. Des journées d'études et des conférences mensuelles publiques mais comptant dans le cursus via des crédits ECTS, renforcent le contact avec la recherche récente ou en cours. La formation se félicite de sa coopération avec le service de documentation de l'UBO, et si les étudiants sont éloignés du centre de recherches brestois auquel les EC sont en général rattachés, et qui ne peut guère avoir un rôle dans

la formation, des ateliers sont organisés dans des laboratoires de « sciences dures ». Au total, l'effort d'adossement à la recherche peut être qualifié d'exemplaire pour une licence.

La licence *Histoire de l'art et archéologie* intègre de réels éléments de professionnalisation et attache une grande importance aux contacts avec des acteurs socio-économiques, ou plutôt socio-culturels, mais gagnerait à plus de précision dans le DAE et a encore des marges de progression en la matière. Le parcours *Droit-histoire de l'art* a une vocation nationale, étant seul en son genre hors de Paris, et très professionnalisante, avec entre autres des cours sur ses débouchés (ventes aux enchères, expertise, propriété intellectuelle, etc.), mais toute la formation se veut attentive à cet aspect. Elle ne prévoit ni projets tutorés ni formation à l'entrepreneuriat, mais incite les étudiants à des stages supplémentaires et plus longs que les quinze jours exigés en L3 ; elle insiste sur son implantation locale, ses liens avec associations, collectivités et entreprises facilitant les stages, avec les musées de Quimper, avec l'Inventaire pour faire participer les étudiants à ses enquêtes. Elle insiste sur les contacts entre étudiants et professionnels des musées et du patrimoine, lors du voyage d'études annuel et des conférences, et dans les unités d'enseignement (UE), surtout en L3, la présentation de la réalité des métiers ou cours techniques. Mais on peut regretter que les informations fournies dans le DAE soient floues, ainsi le nombre d'heures d'enseignements fondamentaux donnés par ces professionnels n'est pas indiqué. Par ailleurs, les cas de formation continue sont rares et l'intérêt pour l'alternance se limite à un dialogue « ouvert et constructif avec le service en charge de cette question ».

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a conscience d'un retard en matière d'approche par compétences, néglige la formalisation de l'alignement pédagogique, et met peu en avant la valorisation des compétences acquises. Elle ne parle pas d'« alignement pédagogique » mais cela n'empêche pas la cohérence de ses objectifs, méthodes et évaluations. Elle reconnaît son retard dans l'approche par compétences, dont le référentiel est inachevé mais qui serait déjà en partie appliquée, et fournit un tableau de correspondances entre compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), traduction concrète qu'elle leur donne, et UE, en parvenant à éviter le « tout est dans tout ». Il est regrettable qu'elle n'évoque pas dans le DAE la valorisation des compétences de ses étudiants, qui se manifestent pourtant de façon concrète, ce dont on a un écho dans le compte rendu de réunion avec l'allusion à des étudiants prenant la parole avec brio devant les mécènes et les animateurs de la Fondation pour la Sauvegarde de l'art français.

La formation a diversifié ses pratiques pédagogiques, proposant des modalités variées d'enseignement et d'évaluation. Ainsi, aux classiques TD, cours magistraux (CM), et dossiers, s'ajoutent des choses certes souvent propres aux disciplines concernées, mais nombreuses, projets de groupe et projets individuels, lecture critique d'articles scientifiques, visites de sites et de musées (y compris en voyage d'étude annuel), chantier archéologique, ateliers dans des laboratoires de « sciences dures », réalisation de « posters », préparation d'expositions et de dossiers de presse, production de vidéos, magazines et catalogues, mise en situation professionnelle pour de la médiation culturelle, formation à la plongée pour l'archéologie sous-marine, etc. Par choix, la diversification ne va pas jusqu'aux modalités entièrement à distance, bien que des compléments aux cours soient fournis via Internet et l'environnement numérique de travail (ENT).

La préparation à la mobilité internationale n'est pas inexistante, mais des marges de progression importantes existent. Un enseignement de langue vivante est assuré, à hauteur de vingt-deux heures par semestre, mais il n'y a ni cours en langue étrangère, ni offre de certification, ni cours de français langue étrangère (FLE) pour étudiants en mobilité entrante. Cela confirme le caractère très relatif de l'ouverture internationale. On peut saluer la variété des « langues étrangères » proposées, mais aussi objecter, quand il est dit que cela va « du breton au japonais », qu'une langue régionale n'est pas une langue étrangère, surtout dans sa zone historique de diffusion.

Il n'y a pas d'adaptation spécifique aux publics de la formation continue (FC) et en alternance. On l'a vu, la formation n'est pas ouverte à l'alternance. Pour ce qui est de la FC, l'idée même d'adaptation aux besoins des rares stagiaires n'apparaît pas ; la formation se dit « peu concernée », les effectifs étant faibles, et se satisfait de la situation, considérant qu'il s'agit de « résultats satisfaisants » ce qui est discutable même si c'est rationnel face à une absence de demande. Par ailleurs, dans la période considérée elle n'a été amenée à pratiquer ni la validation des acquis de l'expérience (VAE) ni la validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est manifestement forte, mais son évolution ne peut être précisée. En effet, le DAE ne fournit pas le nombre de candidatures pour la rentrée 2018. Pour celle de 2019, il le fait pour le parcours *Art*

et archéologie (303), et pour celle de 2020 pour celui-ci et le parcours DMA confondus (496) : cela interdit les comparaisons. Ceci dit, les inscriptions augmentent entre les deux premières rentrées citées, avant un tassement limité ; pour le parcours DMA, respectivement 51, 77 et 74, et pour *Art et archéologie*, de façon à la fois moins forte et plus contrastée, 61, 79 et 69. Cette évolution n'est malheureusement pas commentée. Même s'il parle d'un « suivi fin et régulier des candidatures, des admis et des inscriptions » ou d'« informations [qui] permettent de mieux comprendre les effectifs » et sont communiquées à tout le département, le DAE ne fournit pas non plus de données utilisables sur les types de public (sauf les baccalauréats des diplômés). Et faute de données sur les origines géographiques des étudiants, « scrutées » chaque année selon la formation, on ne peut par exemple vérifier l'idée intuitive d'une attractivité nationale due à une spécialité n'existant que là et à Paris. Si l'on peut rattacher à l'attractivité de la formation celle de ses parcours, même si les chiffres des effectifs sont un peu flottants (voir plus bas), des évolutions se dessinent, difficile à identifier pour DMA du fait des variations des règles d'inscription dans les deux UFR, mais à la baisse de façon inquiétante pour *Patrimoine* où aux rentrées 2018, 2019 et 2020 sont indiqués 20, 12 et six ou huit inscrits en L3, et en sens inverse mais avec des fluctuations pour *Art et archéologie* toujours en L3 : 15 ou 16, 12 ou 13, et 23. Des commentaires auraient été souhaitables.

Les taux d'échec sont, autant qu'on puisse en juger, assez normaux, mais les aides à la réussite sont limitées. La formation indique que tous les ans quelque dix étudiants « jamais venu[s] en cours » n'obtiennent aucun crédit ECTS, et que le taux de réussite est en gros stable, mais elle donne peu de chiffres et pas d'indication sur les résultats en fonction des divers baccalauréats, ou sur le résultat de redoublants et d'éventuels passages entre parcours. Au vu des effectifs, on peut supposer un taux de réussite de l'ordre de 50 % en L1, puis un passage sans grand problème de L2 à L3. Reste que l'on peut s'étonner quand il y a en 2021 un diplômé de plus que d'inscrits en L3, et dans deux parcours, ou que, sans explication, sont indiqués les diplômés d'un des deux parcours DMA pour 2019 et 2020, et des deux pour 2021. Les seules indications globales sur l'aide à la réussite portent sur la consultation des copies d'examen en présence des enseignants, un tutorat par des étudiants de L2 et L3, le rôle des représentants étudiants pour indiquer « les difficultés rencontrées par certains de leurs camarades ». De façon plus ciblée, un dispositif « oui si » existe, mais pour le seul parcours *Art et archéologie* car l'UFR Droit, économie, gestion et AES n'en met pas en place ; il consiste en entretiens individuels et rencontres de professionnels dans un but d'orientation, et la formation dit ne pas connaître les résultats de ces étudiants, qui étaient trois, quatre et 16 aux rentrées 2018, 2019 et 2020.

Les données sur les poursuites d'études sont remarquables à court terme, inexistantes à moyen terme et montrent des problèmes à l'UBO pour deux parcours, mais ce n'est pas la formation qui peut les régler, même si elle cherche des palliatifs. L'UBO n'enquête sur le devenir des étudiants à 30 mois que pour les licences professionnelles. Une seule enquête est jointe au DAE, effectuée en mars 2020 ; 43 des 45 diplômés de 2019 y ont répondu ce qui est remarquable : 40 sont en poursuite d'études, un dans un emploi non précisé, deux en recherche d'emploi, tous trois issus du parcours *Art et archéologie*. Surtout, les données soulignent un problème pour l'établissement : 17 étudiants du parcours *Patrimoine* sur 19 poursuivent à l'UBO, dans le master *Patrimoine et musées*, mais sur les 14 du parcours *Art et archéologie* ils ne sont que de deux, dans le master *Civilisations, cultures et sociétés*, plus un en L1 de Droit et un qui serait en L3 de la licence qu'il vient d'obtenir, ce qui n'est pas commenté ; sept sont dans des masters de cinq universités différentes. Sur les dix répondants issus du parcours DMA, un seul est en master à l'UBO (*Patrimoine et musées*), un autre y est en L3 *Histoire de l'art et archéologie*, ce qui est presque aussi étonnant que le cas déjà évoqué, et six des neuf ayant cumulé les deux mentions de licence proposées se répartissent entre cinq masters différents de Droit dans trois villes, un autre suivant une formation de designer et un autre encore l'École du Louvre. La formation s'en inquiète, invite d'anciens étudiants à venir présenter leur parcours, dit préparer le partenariat déjà évoqué avec l'université de Rennes 2, et surtout manifeste l'espoir de voir un jour à l'UBO un master orienté vers la recherche et correspondant à ses orientations.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le processus d'évaluation interne présente des failles importantes, et le conseil de perfectionnement, s'il existe bel et bien malgré les apparences, peut susciter des inquiétudes quant à sa pratique. La formation organise son évaluation et celle des enseignements par les étudiants, et les résultats sont réputés discutés en conseil de département chaque semestre, or on n'en a pas trace dans le compte rendu de réunion joint au DAE ; de plus cela ne concerne que la L3, a cessé avec la pandémie sans qu'il ne soit dit rien dit sur depuis, et ne reposait que sur 24 étudiants sur 63 ou 67 inscrits. Le conseil de département, semestriel, comporte des représentants des étudiants, et aussi de la direction régionale des affaires culturelles, de l'association Bretagne Musée et du service archéologique du Finistère, donc des professionnels extérieurs ; il est donc très proche d'un conseil de perfectionnement, et en fait explicitement office ; mais on peut s'inquiéter de l'assez faible nombre des personnes extérieures, et de leur absence concrète, lors de la réunion dont on a le compte rendu, comme de celle des étudiants pour qui la date du 1er juillet n'était pas idéale.

Conclusion

Points forts

- Un effort exemplaire d'adossement à la recherche ;
- Un effort important de contact avec le milieu socio-culturel ;
- Une grande diversité des pratiques pédagogiques ;
- Un très fort taux de réponses à l'enquête des services centraux de l'établissement.

Points faibles

- Une quasi-impossibilité pour les étudiants de deux des trois parcours, de trouver dans l'établissement un master adéquat pour la poursuite de leurs études ;
- Une très faible internationalisation réelle ;
- De grosses lacunes dans l'évaluation par les étudiants et peut-être dans ce qui tient lieu de conseil de perfectionnement ;
- Des données chiffrées parfois flottantes, trop souvent absentes, en général non analysées ;
- Une approche par compétences loin d'être achevée.

Recommandations

- Poursuivre la politique d'information des étudiants sur l'offre extérieure à l'UBO et formaliser des liens avec cette offre, tant que ne pourront pas être créés les masters adéquats.
- Développer autant que possible l'internationalisation, peut-être en imaginant des cours en langue étrangère autour du vocabulaire technique des disciplines enseignées, peut-être en envisageant que les articles scientifiques faisant l'objet d'une lecture critique ne soient pas en langue française, etc.
- Faire effectuer une évaluation de la formation et des enseignements par tous les étudiants (L1, L2, L3), tous les ans, et formaliser un conseil de perfectionnement dans les normes réglementaires, tout en achevant la formalisation de l'approche par compétences.
- Avoir et présenter des chiffres stables et précis en matière d'effectifs, d'origine géographique et scolaire des étudiants, de résultats des « oui si », de taux d'échec final, d'heures assurées par des intervenants professionnels, etc.
- Trouver un moyen d'assainir la situation et d'aplanir les conflits avec l'UFR Droit, économie, gestion et AES, qui sont susceptibles de nuire à un parcours qui est une belle initiative, auquel les enseignants de la formation manifestent leur attachement, qui a fort peu d'équivalents et qui offre des perspectives intéressantes à ses étudiants.

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) vise la formation des étudiants aux langues vivantes et à la culture du monde de l'entreprise. L'objectif est de former les étudiants à la pratique courante de trois langues étrangères associées à des matières d'application : l'économie, le droit, la gestion, le marketing, l'informatique et les techniques de communication. Elle se décline en quatre parcours. Un parcours 1 *Anglais-allemand* (allemand confirmé ou débutant), un parcours 2 *Anglais-chinois* (chinois confirmé ou débutant), un parcours 3 *Anglais-espagnol* et un parcours 4 sélectif *Droit-carrières internationales*.

Les enseignements ont lieu sur le site de Brest et au pôle Per Jakez Hélias de Quimper.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La filière s'est ainsi ouverte à la langue chinoise pour attirer des étudiants soucieux de s'adapter aux marchés mondiaux en pleine expansion. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. Elle accueille ainsi les étudiants de parcours *Santé* (parcours spécifique accès *Santé* (PASS) et de licence option Accès *Santé* (L.AS)) : ce qui ouvre le domaine d'application des langues vivantes et constitue une réelle opportunité de réorientation. La formation s'inscrit dans un continuum de formation détaillé dans le dossier par une liste précise de masters accessibles à l'issue de la licence. Le dossier met en avant les partenariats internationaux mais est très lacunaire sur les partenariats locaux et régionaux. La formation n'est pas associée au programme d'investissements d'avenir (PIA) porté par l'établissement.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La dimension internationale constitue un axe structurant de la formation grâce à l'obligation d'un stage de 12 semaines minimum à l'international au semestre 6. La formation accueille également des mobilités entrantes, mais le dossier est imprécis sur ce point. L'ensemble de ces mobilités bénéficie du soutien de la direction des études et de la vie étudiante (DEVE) dans le cadre de la mise en œuvre du programme Erasmus+.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche limité à la rédaction d'un écrit long en langue étrangère. Le dossier est imprécis sur cet adossement à la recherche. Les modalités du travail attendu sont succinctes : rapport de stage rédigé en langue étrangère contenant une problématique et étayé par une recherche. La formation à cette recherche au semestre 5 n'est pas expliquée. Les enseignants-chercheurs enseignent principalement les cours de civilisation. Les liens entre les enseignants-chercheurs et les équipes ou laboratoires de recherche ne sont pas détaillés. Cependant, la licence *LEA* n'a pas pour objectif de former à la recherche. C'est une formation professionnalisante. La formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est irriguée dans l'ensemble de cours. C'est pourquoi, il est demandé aux étudiants de signer une charte anti-plagiat. Les modalités de la formation en bibliothèque en début d'année ne sont pas détaillées.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation est adaptée aux enjeux socio-économiques du territoire, en particulier dans le secteur du tourisme. Mais les liens avec d'autres secteurs d'emploi ne sont pas mentionnés. Les acteurs socio-économiques seront associés au conseil de perfectionnement qui est en cours d'installation. La formation accueille chaque année des étudiants en formation continue, mais les modalités de cet accueil ne sont pas précisées. L'insertion professionnelle est préparée par la réalisation d'un stage long en entreprise pendant le semestre 6. Des simulations de création d'entreprise ont également lieu dans certains cours.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les fiches descriptives de chaque enseignement permettent de définir les contenus et les objectifs. L'approche par compétences est construite et détaillée sous la forme d'un tableau qui met en lumière les alignements. Cette matrice de compétences est de qualité et montre une bonne articulation des enseignements. Le stage du semestre 6 permet la valorisation des compétences hors du cursus.

Les pratiques pédagogiques sont certes diversifiées mais insuffisamment argumentées. Les pratiques mises en œuvre pour favoriser la réussite des étudiants ne sont pas détaillées. La formation se décline en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques. Il est regrettable que les différentes modalités ne soient pas détaillées. L'enseignement en présentiel est privilégié. Certains cours sont organisés en distanciel mais cette modalité ne permet pas d'assurer un suivi efficace des étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation pour permettre l'ouverture à l'international ne sont pas assez visibles. L'international et le caractère trilingue de la formation constituent l'axe structurant de la formation. On peut déplorer que le dossier soit si imprécis sur ce sujet. Le stage obligatoire au semestre 6 et les certifications du certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur (CLES) étayent cette ouverture internationale.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont adaptés pas aux publics de la formation en alternance et de la formation continue. La formation n'est pas adaptée à l'accueil des étudiants en alternance et en formation continue. Cependant, elle accueille des étudiants en reprise d'études.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le développement et le suivi de l'attractivité auprès des différents publics sont réalisés. Cependant, les dispositifs mis en place - journées portes ouvertes, visites dans les lycées, présence d'un directeur chargé des questions d'orientation, conférences de présentation - gagneraient à être accompagnés de supports écrits de communication. Les candidatures sont analysées via les plateformes Parcoursup et eCandidat, mais les critères de recrutement ne sont pas précisés. Les données chiffrées fournies en preuve montrent un comptage précis des étudiants (environ 200 admis chaque année en début de cycle), pourtant cette analyse du développement et du suivi ne donne pas réellement satisfaction, selon le dossier d'autoévaluation.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La direction des études et de la vie étudiante analyse les taux de réussite (133 admis en 2018-2019) et propose en conséquence des aménagements.

L'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés et de la poursuite d'études au regard des objectifs de la formation et du marché de l'emploi est satisfaisante. Les statistiques sur l'insertion et la poursuite d'études sont fournies et détaillent les différents choix d'orientation des étudiants. Après l'obtention du diplôme de la licence LEA, plus de 50 % des étudiants poursuivent leurs études à l'UBO ou hors UBO, 20 à 30 % sont à la recherche d'un emploi, ou en situation de stage, ou en activité professionnelle en France ou à l'étranger. L'insertion professionnelle des étudiants est suivie par la cellule interne Cap' Avenir. La formation s'attache à communiquer de façon satisfaisante les possibilités de poursuites d'études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue n'est pas convaincant. Le questionnaire distribué en fin de troisième année de licence n'est pas présenté ni analysé. Le conseil de département a été transformé en conseil de perfectionnement, mais ses modalités ne sont pas expliquées.

Conclusion

Points forts

- Une formation trilingue ambitieuse ;
- Une formation ouverte aux enjeux professionnels du monde actuel ;

- Un stage long obligatoire qui confirme l'internationalisation de la formation ;
- Une mise en place de l'approche par compétences ambitieuse et détaillée.

Points faibles

- Des partenariats locaux insuffisamment développés ;
- Une communication fragile sur l'ouverture internationale et l'attractivité de la formation ;
- Une formation fermée à l'alternance et à la formation continue ;
- Un conseil de perfectionnement insuffisamment cadré ;
- Un adossement à la recherche ténu.

Recommandations

- Développer des stratégies de communication pour promouvoir la dimension internationale de la formation.
- Consolider et rendre plus visibles les partenariats locaux.
- Ouvrir la formation à d'autres publics (formation continue et alternance) afin de renforcer l'attractivité.
- Consolider le tout nouveau conseil de perfectionnement pour pouvoir améliorer et faire évoluer cette formation.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) se structure autour de trois parcours : *Études hispaniques*, *Études anglophones* et *Breton*.

Les cours sont dispensés sur Brest et Quimper. Ce parcours intègre des profils d'étudiants divers, en formation initiale, en reconversion professionnelle ou en reprise d'étude. Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposé.

Note liminaire : En ce qui concerne le parcours *Études anglophones*, le dossier est trop lacunaire, ce qui rend l'évaluation très problématique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

L'inscription de la formation dans les stratégies de formation de l'établissement ne peut pas être évaluée dans son intégralité. Le parcours *Études hispaniques* s'intègre dans les stratégies de formation de l'établissement. En effet, cette formation s'articule avec deux masters, un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) espagnol et un autre master bilingue anglais-espagnol (parcours *Textes, images, langues étrangères* (TILE)). Le dossier ne fournit pas d'information sur les deux autres parcours qui ne peuvent être évalués sur cet aspect. Dans son ensemble, cette formation a choisi de ne pas participer aux programmes d'investissements d'avenir (PIA).

L'objectif d'ouverture à l'international n'est pas suffisamment explicité. Des échanges sont évoqués dans le cadre du programme Erasmus. Le dossier mentionne deux universités partenaires en Espagne (Cadix et La Corogne), mais ne fournit aucune autre indication sur des partenariats éventuels avec des universités de pays anglophones. Les mobilités sortantes sont en légère hausse et nombreuses (38 mobilités sortantes avant la période de pandémie). En revanche, aucune information n'est donnée sur les mobilités entrantes. Un stage obligatoire de six semaines est mentionné dans le parcours *Études hispaniques*.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche qui correspond aux attentes. Cette formation est rattachée au laboratoire de recherche Héritages et constructions dans le texte et l'image (HCTI). Les étudiants de licence participent aux événements scientifiques, mais le dossier ne précise pas sous quelle forme.

Les relations avec le monde socio-économique ne sont pas suffisamment détaillées. Les débouchés indiqués pour cette formation sont tournés vers le monde de l'enseignement (master MEEF principalement).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre correspondent aux attentes. Les enseignements correspondent aux attentes d'une telle formation qui allie cours magistraux, travaux dirigés et travaux plus personnalisés (travail collaboratif, projets pédagogiques). Les modalités des enseignements sont explicitées ; l'accent est mis sur la progressivité des enseignements sur les trois années. L'évaluation des étudiants est décrite, mais le dossier souligne une évolution de l'évaluation vers le contrôle continu, en particulier pour l'espagnol.

Les pratiques pédagogiques sont expliquées. Les cours sont en présentiel. Le dossier détaille les enseignements pour chaque parcours et chaque niveau. Néanmoins, le nombre d'heures d'enseignement n'est pas précisé.

Les contenus et dispositifs pour permettre l'ouverture à l'international ne sont pas détaillés. Seul le parcours *Études hispaniques* détaille les modalités du stage obligatoire de six semaines en Espagne. Le parcours *Études anglophones* ne donne pas d'indications. Le dossier est lacunaire sur les dispositifs d'ouverture. La formation se contente d'afficher qu'elle revêt une dimension linguistique sans donner de détails.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas accessibles pour la formation en alternance. Le manque d'enseignants est la raison invoquée. Aucune autre analyse n'est fournie. Le nombre de stagiaires en formation continue a progressé de trois à huit entre 2018 et 2021.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité des trois parcours de cette formation est inégale. La grande majorité des étudiants de cette formation sont inscrits dans le parcours *Études anglophones* (80 %). Le parcours *Breton* attire 8 % des inscrits soit environ cinquante étudiants, un effectif satisfaisant pour cette spécialité qui reste stable sur les trois années évaluées. Les effectifs dans le parcours *Études anglophones* ont chuté d'environ 18 % (592 inscrits en 2018-2019 et seulement 482 pour 2020-2021), la plus forte baisse se situant en première année. Le parcours *Études hispaniques* a également connu une baisse, mais moins forte (environ 10 %). Les comptes rendus des conseils de département de 2022 signalent une baisse d'effectifs pour les parcours *Breton* et *Études hispaniques*. Les effectifs en *Études anglophones* sont repartis à la hausse, mais aucune donnée n'est fournie pour l'année 2021-2022.

La réussite des étudiants est partiellement suivie. La formation s'appuie sur les enquêtes menées par l'université, mais n'a pas mis en place de système de suivi interne.

La formation analyse l'insertion professionnelle de ses diplômés seulement au regard des enquêtes annuelles menées par l'université. Le taux d'insertion professionnelle n'est pas analysé dans le dossier. Peu d'étudiants répondent à l'enquête de l'université. La plupart des réponses fournies par l'université montrent une poursuite dans des masters tournés vers les métiers de l'enseignement. Les étudiants qui ne poursuivent pas en master occupent des emplois qui ne correspondent pas à la formation qu'ils ont reçue (hôte de caisse, secrétaire médical, employé commercial en boulangerie, etc.).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation définit un processus d'évaluation interne qui n'est pas conforme aux attentes. Le dossier mentionne l'existence d'un conseil de perfectionnement. Néanmoins, aucune information n'est communiquée sur sa composition, la fréquence de ses réunions et d'autres éléments permettant une évaluation. Cependant, un compte-rendu émanant des conseils de département de chaque parcours a été transmis. Les réunions, tenues vers juin 2022, ont permis de soulever de nombreux problèmes. Les parcours *Breton* et *Études hispaniques* constatent une baisse d'effectif. Les collègues ont mis en place des actions pour remédier à certains problèmes, comme un rééquilibrage des cours pour le parcours *Breton* ou le renforcement des liens avec les lycées de la région pour le parcours *Études hispaniques*. Le parcours *Études hispaniques* a perdu quatre enseignants qui n'ont pas été remplacés. Les salles de cours ne sont pas suffisamment nombreuses pour accueillir les étudiants. Ces problèmes structurels ont été signalés à la présidence.

Conclusion

La formation présente un point d'attention dans son évaluation car ne satisfaisant pas du tout un ou plusieurs critères d'accréditation.

Points forts

- Une attractivité satisfaisante pour le parcours *Breton*.

Points faibles

- Un dossier lacunaire pour le parcours *Études anglophones* ;
- Des partenariats économiques inexistant ;
- Une insertion professionnelle insuffisante ;
- Un conseil de perfectionnement qui n'est pas opérationnel.

Recommandations

- Détailler davantage le dossier qui reste lacunaire sur des points essentiels comme les liens avec des universités anglophones.

- Développer le conseil de perfectionnement qui a été mis en place, mais ne fonctionne pas. Les comptes rendus des trois conseils de département ont mis en exergue des problèmes communs aux trois parcours qui pourraient être débattus en rassemblant les collègues des trois parcours : c'est lors de ces réunions que de nouvelles stratégies émergeront. L'intégration de professionnels, d'étudiants et d'enseignants-chercheurs requise dans ce genre de structure ne peut qu'être bénéfique à cette formation qui demeure essentielle pour les études en sciences humaines.
- Développer davantage les perspectives professionnelles pour les étudiants. L'initiative de stage obligatoire en Espagne pourrait être renforcée et étendue à des pays anglophones, par exemple.

LICENCE LETTRES

Établissement

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

La licence *Lettres* de l'université de Bretagne occidentale (UBO) comprend deux parcours : le parcours *Lettres modernes* et le parcours *Lettres classiques*. Elle s'inscrit dans l'offre de formation de l'établissement parmi les formations de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres et sciences humaines.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Lettres* s'inscrit dans l'offre de formation de l'établissement et correspond aux orientations qu'il a définies d'un socle commun touchant à l'histoire culturelle, civilisationnelle, linguistique et littéraire conçu comme un préalable du champ disciplinaire de formation Arts, lettres et langues. La complémentarité envisagée de ses différentes formations permet ainsi l'accès des étudiants d'un premier cycle de lettres vers des masters de recherche communs au domaine Arts, lettres et langues, ou à vocation professionnelle (par exemple, le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), le master *Métiers du livre* ou le master *Français langue étrangère* (FLE).

La formation est ouverte à l'international uniquement au travers des échanges Erasmus encadrés par un référent et bénéficiant d'un accompagnement à la mobilité dont la nature n'est pas précisée dans le dossier. La mobilité sortante est encouragée bien qu'elle reste faible (une à deux par an sur les trois dernières années). La cause en est attribuée à la pandémie, ce qui est en partie admissible. Le dossier fait en revanche état d'une dizaine d'étudiants étrangers (hors Erasmus) chaque année. Un enseignement de langue étrangère est obligatoire et une certification en langues exigée en troisième année, ce qui ne peut que faciliter la mobilité. On peut regretter qu'aucun membre de l'équipe pédagogique n'ait bénéficié d'une mobilité à l'international.

La formation ne fait pas état d'une ou de plusieurs équipes de recherche auxquelles elle serait adossée, mais bien que les étudiants de licence ne soient pas directement concernés par une formation à la recherche, ils doivent valider des séminaires de recherche et l'assistance à des conférences. Malgré une diminution sensible du volume global des heures-étudiants dans la maquette, les enseignants ont intelligemment tenu à maintenir une initiation à la recherche de quatre heures et à accompagner à la formation à la recherche documentaire organisée par la bibliothèque universitaire en rappelant dans leurs cours les règles d'emploi des sources, des références bibliographiques et les notions de base de l'intégrité scientifique.

La formation n'a pas été conçue dans le cadre d'une préprofessionnalisation. Elle répond cependant à son objet qui est une formation académique de premier cycle, fondamentalement généraliste, préalable à des masters professionnalisants orientés vers l'enseignement et les métiers de la culture (*MEEF*, *FLE*, *Métiers du livre*). La présence de stagiaires de formation continue est marginale (un ou deux par an) mais la formation favorise les conventions de stage hors cursus, en accord avec le rectorat dans un cadre de préprofessionnalisation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence *Lettres* de l'UBO s'organise autour d'un enseignement commun de littérature française et de langue vivante obligatoire dans les deux parcours et de langue ancienne obligatoire dans le parcours *Lettres modernes*. Elle accueille entre 150 et 180 étudiants selon les années, avec une forte disproportion en faveur des *Lettres modernes* (+ 80 %). Le parcours *Lettres classiques* (grec et latin) est centré sur l'exercice de la traduction et la relation avec la langue française. Il répond aux objectifs de l'apprentissage des langues anciennes. Le parcours *Lettres modernes* prend en compte les domaines de l'évolution et de l'histoire de la langue en les appliquant à différents corpus (littéraires ou non) et croise ainsi des approches spécialisées (linguistique, sémiologie). Les compétences visées, qui ont manifestement fait l'objet, selon chacun des parcours, d'une réflexion approfondie, sont très détaillées dans le dossier et leur acquisition procède de façon progressive en fonction des années d'études.

Dans un contexte qui privilégie l'enseignement présentiel, des pratiques pédagogiques diversifiées ont été cependant tentées et certaines expérimentées avec succès, comme les capsules vidéo, d'autres laissées de côté parce que jugées inadaptées pour le suivi des étudiants comme l'enseignement distanciel. Le dossier déclare, sans en préciser la nature, que des approches pédagogiques variées et innovantes ont été mises en œuvre.

La formation n'a pas spécialement développé de dispositifs en vue d'une ouverture à l'international, cependant la certification exigée en langue étrangère en troisième année (L3) et le renvoi à des éléments bibliographiques autres qu'en français dans les cours incitent à cette ouverture. La présence d'un enseignant référent Erasmus préparant la mobilité entrante et sortante des étudiants y est également favorable. On regrettera que l'enseignement obligatoire de langue étrangère (132 heures durant les trois années) ait été limité par une réduction subie du volume horaire des maquettes.

La formation n'est pas adaptée à l'accueil de publics en alternance. Cependant, la formation accueille des étudiants en reprise d'études. La formation continue reste limitée à un ou deux étudiants par an. Les données d'accès par la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) sont indiquées comme indisponibles dans le dossier.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation auprès de ses différents publics repose sur les dispositifs classiques que sont le site Internet, les brochures d'information, la présence dans les salons de l'étudiant et les journées portes ouvertes.

Les inscriptions sur les trois dernières années sont stables à la fois sur les trois années du cycle et dans chacune où l'on observe qu'une petite baisse (+/- 20 %) entre la première (L1) et la deuxième année (L2). Entre 45 et 70 étudiants sont inscrits par année, la capacité d'accueil étant fixée à 80 places. La formation reste attentive à l'évolution des effectifs et à leur provenance géographique et scolaire. Le nombre de candidatures sur Parcoursup augmente régulièrement (+ 25 % en trois ans).

La formation affirme suivre l'évolution des taux de réussite et le nombre de diplômés est en progression sauf durant l'année 2021 où l'on note un léger tassement dû sans doute à la pandémie. On passe ainsi de 49 % à 67 % de réussite (calculés sur la base des effectifs de L1) entre 2018 et 2021 et de 72 % à 89 % si l'on prend uniquement les chiffres de troisième année (L3) (effectifs/diplômés) depuis 2018.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés à travers une enquête par l'observatoire de l'insertion professionnelle (le service Cap'Avenir) dont les résultats sont fournis pour l'année 2019. Les poursuites d'études (99 % des diplômés) sont cohérentes avec la finalité de la licence et se font pour le parcours *Lettres classiques* à 80 % en dehors de l'UBO et à plus de 50 % localement pour les *Lettres modernes*. Un quart des étudiants se dirige vers les masters MEEF, le reste en littérature, sciences politiques et métiers du patrimoine.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation a subi une réduction de son volume horaire global à 900 heures / étudiants pour les trois années, ce que déplore le dossier, mais atteint ses objectifs de performance. Une évaluation des enseignements a été réalisée en 2019 mais pas depuis en raison de la crise sanitaire. Le conseil de département fait également office de conseil de perfectionnement mais il n'est pas indiqué ni la fréquence de ces réunions ni la composition des conseils (en particulier pour le conseil de perfectionnement qui doit être différente de celle du conseil de département). De façon générale, les éléments quantitatifs et qualitatifs normalement fournis par l'établissement et sur lesquels s'appuie le pilotage de la formation font défaut. Cependant, les indicateurs de réussite et les matrices de compétences à acquérir dans le cadre d'une progressivité annuelle des enseignements attestent d'un pilotage réel et attentif.

Conclusion

Points forts

- Une attractivité en hausse ;
- Une progression constante du taux de réussite ;

- Une approche par compétences intelligemment conçue ;
- Une cohérence recherchée dans les poursuites d'études ;
- Une initiation aux pratiques de recherche.

Points faibles

- Des données de pilotage encore trop sommaires ;
- Un volume horaire réduit au minimum admissible ;
- Des pratiques pédagogiques innovantes non détaillées ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Préciser les modalités de fonctionnement du pilotage.
- Préciser les modalités pédagogiques innovantes.
- Renforcer l'initiation à la recherche par la recherche.
- Obtenir un accroissement des volumes d'enseignement.
- Développer les mobilités internationales.

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

La licence *Philosophie* de l'université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation mono-disciplinaire, pourvue d'une articulation à un parcours d'ouverture pluridisciplinaire (POP), inscrite dans l'unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres et sciences humaine.

1. La politique et la caractérisation de la formation

L'adéquation de la formation avec la politique de l'établissement n'est documentée que du point de vue de son inscription dans l'offre de formation de l'UBO. En effet, la licence *Philosophie* se caractérise par l'accès qu'elle ménage aux étudiants vers d'autres disciplines, à travers le POP qui sera renforcé dans la prochaine maquette et qui adosse cette formation à d'autres départements de l'UBO, en particulier l'histoire et la sociologie. Créé en 2012, ce POP a été conçu dans un souci de réelle « cohérence épistémologique » qui aurait mérité d'être détaillé dans le dossier d'évaluation, car il est présenté comme l'une des originalités de la formation. La formation ne s'inscrit dans aucun projet lié au programme d'investissements d'avenir (PIA) de l'établissement. La pédagogie proposée dans la formation s'intègre dans le contexte local d'une ouverture au numérique via la plateforme Moodle. Les étudiants peuvent s'orienter, après la licence, vers un master de recherche en conservant une option philosophie. Ils peuvent également se diriger, à l'UBO, vers un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) ou vers des masters professionnalisants. Toutefois, cette articulation entre licence et master n'est pas expliquée et elle ne concerne d'ailleurs qu'une minorité d'étudiants restant à l'UBO (trois sur onze diplômés de licence).

L'ouverture internationale demeure faible. L'inscription internationale de la formation est, en l'état des documents fournis, réduite à de rares mobilités Erasmus entrantes.

Le dossier ne renseigne pas du tout sur l'articulation de la formation à la recherche.

Il n'est pas fait mention d'une intervention des acteurs socio-économiques. On peut toutefois considérer que le recours inévitablement massif, compte tenu de l'effectif réduit des enseignants titulaires, aux collègues des lycées qui interviennent comme chargés de cours, entraîne une relation favorable avec l'enseignement secondaire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est adaptée aux compétences visées. Les intitulés de la licence *Philosophie* suggèrent que tous les aspects d'une formation digne de ce titre sont couverts, fût-ce au prix de regroupements qu'on suppose commandés par le faible effectif (six enseignants titulaires) de l'équipe pédagogique (philosophie antique et politique ; philosophie moderne et générale ; philosophie du droit et de la religion). La progressivité de la formation n'est pas immédiatement lisible dans les documents fournis, faute d'un échantillon d'intitulés de cours permettant de se la représenter concrètement ; quoi qu'il en soit, il est manifeste qu'elle réside pour l'essentiel dans l'introduction de nouvelles matières en deuxième année de licence (L2) - philosophie sociale, logique et science – et en troisième année (L3) – esthétique et anthropologie. On peut s'étonner, dans le panorama diversifié qui est présenté, de l'absence pure et simple (au moins dans le cadre général des cours et travaux dirigés (TD) d'un enseignement d'histoire des sciences qui pourrait être articulé, par exemple, aux cours d'histoire de la philosophie moderne. Un intitulé (« Logos ») de première année reste assez mystérieux.

La formation repose sur des méthodes pédagogiques éprouvées, mais peu diversifiées. De façon assez classique, chacun des six semestres se compose le plus souvent de sept unités d'enseignement (UE) comportant des cours et/ou des TD. Le principe consistant à limiter certains enseignements aux TD, s'il se comprend bien pour la méthodologie, reste cependant un peu opaque : on ne sait pas exactement pourquoi la logique, la philosophie du droit ou l'esthétique ne donnent lieu qu'à des TD, mais on peut présumer que ce partage résulte

du petit nombre d'enseignants. Si l'on met à part le recours à la plateforme Moodle, les pratiques pédagogiques semblent fort classiques.

L'ouverture à l'international de la formation n'est pas documentée.

Les instruments de la formation continue et en alternance ne sont pas définis. C'est du moins le cas en ce qui concerne en propre la politique de la formation, compte non tenu des dispositifs prévus au niveau de l'établissement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation maintient globalement son attractivité au fil des ans (autour d'une vingtaine d'étudiants en première année), mais on ne trouve pas trace d'un travail d'information sur la formation auprès des élèves des lycées ou d'un public en reprise d'études. Pourtant, la licence *Philosophie* aurait quelques points forts à faire valoir. Malgré la petite taille du département, la licence *Philosophie* offre certains avantages aux étudiants du point de vue de l'encadrement. Les faibles effectifs étudiants de la licence *Philosophie* (11 diplômés selon le dernier recensement produit dans le dossier) ont permis de mettre en place un suivi individualisé dès la première année de licence (L1) – ce dispositif est très rare dans une licence de philosophie, mais l'impact sur les résultats n'est pas lisible dans le dossier. La formation se déclare dans l'impossibilité de mesurer son attractivité, faute de moyens.

Le tutorat permet une analyse qualitative de la réussite des étudiants. Toutefois, les données fournies ne permettent pas d'en évaluer l'efficacité dans le détail.

L'insertion professionnelle est prise en vue, mais mal évaluée. De surcroît et même si cela doit être amélioré, on note un effort pour articuler une formation en philosophie et les contraintes de la vie professionnelle, actuelle ou à venir par exemple. D'une part, les étudiants en situation d'activité professionnelle peuvent bénéficier du suivi d'une année d'études sur deux ans : mais on n'a guère de renseignements à ce sujet. D'autre part, des UE transversales sont destinées à des actions de préprofessionnalisation qui, toutefois, ne sont malheureusement pas expliquées dans les documents joints. Il reste que l'insertion des diplômés est difficile à évaluer à partir du dossier. Le faible taux de répondants à l'enquête menée sur la promotion de 2018-2019 (six répondants sur onze diplômés) ne saurait être véritablement représentatif ; dans leur majorité, les étudiants poursuivent leurs études en master (philosophie, lettres classiques) à l'UBO ou hors UBO. La poursuite d'études, en revanche, est bien attestée. Ceux des diplômés qui ne sont pas restés en master à Brest et ont poursuivi leurs études se sont dirigés vers des masters pour trois d'entre eux (à Paris VIII, Lyon III et Paris Sciences et Lettres) et vers l'École supérieure des arts de Brest pour un autre. Ces orientations attestent la reconnaissance, par d'autres établissements, de la formation prodiguée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage pourrait être amélioré. Il est certes fait mention d'un effort de positionnement et d'évaluation continue de la formation, reposant d'une part sur une enquête (qu'on présume annuelle) auprès des étudiants de L3 et, d'autre part, sur une commission spécifique ; mais c'est le conseil de département qui se réunit alors en conseil de perfectionnement sans qu'il soit fait mention de membres extérieurs : c'est d'autant plus regrettable que le département est déjà de taille très réduite.

Conclusion

Points forts

- Une formation de licence assez complète en philosophie ;
- Un bon usage du POP, qui ouvre l'horizon des étudiants ;
- Un suivi individualisé.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement qui n'est pas dûment constitué ;
- Des effectifs en titulaires insuffisants ;

- Une ouverture à l'international insuffisante.

Recommandations

- Recruter un maître de conférences ou un professeur agrégé (PRAG) permettrait au département de philosophie de développer certains enseignements magistraux ; ce choix dégagerait en outre des moyens pour établir des relations avec le monde socio-économique et culturel de Brest (musées, conservatoire, librairies, amirauté).
- Offrir aux étudiants l'opportunité de séjours à l'étranger en s'appuyant sur le service des relations internationales, par exemple à partir du niveau L2.
- Articuler la licence *Philosophie* aux équipes de recherche permettrait certainement à des étudiants plus nombreux de trouver, au sein de l'UBO, un contexte propice à la poursuite de leur cursus en master.

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

La licence *Psychologie* de l'université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation pluridisciplinaire à un seul parcours, portée par l'unité de formation et recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines de Brest.

Note liminaire : Le dossier est trop lacunaire, ce qui rend l'évaluation de la formation problématique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation semble être en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Cela étant, faute de documents complémentaires (par exemple, la maquette), il est difficile d'évaluer son adhésion aux orientations pédagogiques et aux priorités thématiques de l'établissement, ainsi que sa cohérence et complémentarité par rapport aux autres formations de l'établissement.

La formation est ouverte à l'international. La mobilité sortante oscillait entre sept et huit étudiants avant la pandémie. Le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité entrante dépasse la quarantaine chaque année. Par ailleurs, faute d'effectif suffisant (16 enseignants-chercheurs en psychologie pour encadrer en moyenne 1 035 étudiants), les enseignants-chercheurs ne peuvent pas envisager des séjours à l'étranger.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, qui demeure insuffisamment explicité. Une majorité d'enseignants-chercheurs de psychologie appartiennent à plusieurs unités de recherches (Laboratoire de psychologie, cognition, comportement, communication (LP3C), Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages, et la didactique (CREAD), Optimisation des régulations physiologiques (ORPHY), etc.) auxquelles la formation est adossée. Les enseignements ainsi articulés à la recherche permettent en outre une ouverture sur le monde de la recherche et une initiation aux méthodes scientifiques. La formation met en place, en lien avec les unités de recherche, un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants. S'il s'agit de 161 heures au total, le dossier d'autoévaluation de la formation ne contient pas d'informations pertinentes relatives à la structure et la mise en place de ces dispositifs. Des étudiants peuvent en outre solliciter un stage dans un laboratoire de recherche.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La licence *Psychologie* prend en compte les besoins socio-économiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en cohérence avec sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et elle associe les acteurs socioéconomiques à cette démarche. S'agissant de la mise en place d'actions de préprofessionnalisation, la formation propose des conférences assurées par des professionnels (conférences-métier) et un stage obligatoire en troisième année (L3) et un stage est recommandé en deuxième année (L2). Comme d'autres licences *Psychologie*, la formation n'est pas ouverte à l'alternance, mais accueille un bon nombre de stagiaires de formation continue (15 en 2018-2019, 14 en 2019-2020 et même 37 en 2020-2021).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence *Psychologie* renseigne très peu sur l'adéquation entre objectifs pédagogiques et organisation pédagogique. Le dossier d'autoévaluation reste extrêmement laconique. Il rappelle les principaux objectifs et champs disciplinaires de la formation, mais ne dit rien sur l'évaluation des compétences. Aucune approche par compétences ne semble à ce jour avoir été mise en œuvre.

La formation s'appuie sur des pratiques pédagogiques tout à fait classiques. Il est fait état de modalités pédagogiques diversifiées (cours magistraux, étude de texte, analyse de vidéo, études de cas, expérimentation, etc.), qui sont évaluées classiquement au moyen d'examens écrits, de dossiers ou de présentations orales. Les cours sont en présentiel, avec un recours à la plateforme Moodle. Les outils numériques

sont aussi utilisés pour l'évaluation, par exemple au moyen de logiciels anti-plagiat pour corriger les rapports et les mémoires.

L'ouverture à l'international s'appuie sur un centre de langues et sur un enseignant-chercheur référent. Pour autant, on ne dispose pas de bilan du fonctionnement de ce centre ni de la manière dont les étudiants le fréquentent. Les cours en langues étrangères (99 heures étudiants), de même que la certification en langue, sont organisés à l'initiative de l'établissement. Aucune heure de français langue étrangère (FLE) n'est offerte, ce qui explique l'absence d'étudiants venus d'ailleurs en mobilité. Mettre en place ces enseignements permettrait peut-être de renforcer la mobilité entrante.

La formation propose une formation adaptée aux étudiants ayant déjà eu un parcours professionnel. La formation continue attire un nombre conséquent d'étudiants. En lien avec le bureau central des validations des acquis, elle permet des validations d'acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP), qui permettent aux personnes en reprise d'études de ne pas avoir à suivre la totalité de la maquette de formation. Des travaux dirigés placés en fin de journée facilitent aussi le suivi de la formation par des personnes salariées. Les étudiants en formation continue ont ainsi bénéficié d'une VAP, selon leur cursus et leurs expériences professionnelles antérieures (grâce à une commission de validation organisée par l'UFR en début d'année universitaire).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les données relatives à l'attractivité de la formation sont positives. Il est fait état de 2 500 à 3 000 candidatures pour un nombre d'inscrits en hausse constante, entre 225 en 2018 - 2019 et 344 en 2020-2021. Ces chiffres traduisent une réelle attractivité de la formation.

Les chiffres relatifs à la réussite des étudiants sont là aussi très lacunaires. On ne dispose que de quelques informations pour les années 2018-2019 et 2019-2020. Ensuite, c'est un vide total.

L'enquête réalisée par l'observatoire des parcours de formation et de l'insertion professionnelle de l'UBO atteste que très peu de diplômés poursuivent leurs études après la licence. Sur 150 à 200 diplômés par an, moins de la moitié poursuit ses études. Par ailleurs, ces mêmes résultats montrent que le taux d'insertion reste relativement faible (une dizaine de diplômés). Il faut se demander ce que deviennent alors les étudiants qui sortent diplômés de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement. Ce conseil existe au niveau de l'UFR, mais n'est de ce fait pas conforme à la réglementation. Des enquêtes d'évaluation des enseignements par les étudiants sont réalisées. On n'en connaît ni les résultats ni la manière dont il est tenu compte de ces résultats pour améliorer la formation. On relèvera que le dossier d'autoévaluation est indigent et plein de contradictions.

Conclusion

La formation présente un point d'attention dans son évaluation car ne satisfaisant pas du tout un ou plusieurs critères d'accréditation.

Points forts

- Une bonne place de la formation dans son environnement local.

Points faibles

- Une présentation très lacunaire du dossier d'autoévaluation de la formation ;
- Une faible ouverture à l'international, particulièrement en ce qui concerne la mobilité étudiante ;
- De très nombreuses contradictions dans les chiffres et les données fournies, traduisant un pilotage particulièrement défaillant ;
- Un conseil de perfectionnement absent.

Recommandations

- Mettre urgemment en place un conseil de perfectionnement propre à la formation.
- Renforcer la mobilité internationale, notamment en attirant des étudiants étrangers et en leur proposant une offre de cours en français langue étrangère.
- Développer la communication autour de la formation pour attirer plus de publics en validation d'acquis, si déjà des dispositifs à leur attention ont été mis en place.
- Créer une unité d'enseignement (UE) dédiée au projet de recherche tutoré et accorder une plus grande place au numérique (formation à/par le numérique).

LICENCE SCIENCES DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE

Établissement

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

La licence *Sciences de l'homme, anthropologie et ethnologie* est un parcours monodisciplinaire qui s'appuie, soit sur la formation de première et deuxième années en sociologie, philosophie, histoire, histoire de l'art ou droit, soit sur le parcours d'ouverture pluridisciplinaire (POP) créé à l'UBO.

1. La politique et la caractérisation de la formation

L'inscription de la formation dans la politique de formation de l'établissement est bien attestée, par son articulation avec les parcours de sociologie et de sciences humaines et sociales (SHS) ainsi que par une orientation vers les thématiques prises en vue par l'UBO : les minorités, l'environnement, l'ensemble des questions maritimes. Toutefois, la formation n'est pas inscrite dans les projets liés au programme d'investissements d'avenir (PIA) porté par l'UBO.

La formation est peu ouverte à l'international. Il n'est fait état, ni de partenariats internationaux ni de mobilités Erasmus entrantes ou sortantes.

L'adossement à la recherche proprement dite est illisible. On nuancera cette appréciation en prenant en compte le fait que les étudiants doivent, chaque année, réaliser une véritable enquête de terrain : au reste, c'est à travers cet exercice que le passage en master est préparé.

Il n'est pas fait mention de l'intervention, dans la formation proprement dite, des acteurs socio-économiques. Toutefois, les étudiants pourront prendre contact avec eux dans leurs enquêtes de terrain. La formation est soucieuse de la professionnalisation des étudiants. Un soin particulier est apporté à certains débouchés professionnels des étudiants en dehors même des disciplines concernées par la formation, à travers des partenariats avec l'École de sage-femme de Brest, l'Institut de formation en soins infirmiers, l'École supérieure d'art (dont les étudiants peuvent valider certains crédits de la licence en Lettres et sciences humaines (SHS)) et l'Institut régional des travailleurs sociaux.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est adaptée aux compétences visées. Le tableau de présentation du contenu de la formation, peu lisible, permet cependant d'apprécier la variété des enseignements ainsi que la réelle diversité des pratiques pédagogiques.

La formation diversifie les pratiques pédagogiques. D'une façon générale, la formation s'organise selon deux axes : d'une part, les cours théoriques, qui paraissent adaptés à l'acquisition de compétences dans les disciplines concernées et, d'autre part, la préparation au stage de terrain qui est organisé au cours du semestre 6. Celui-ci est préparé par des ateliers, des visites à l'extérieur et il donne lieu à la rédaction d'un mémoire (on doit sans doute comprendre qu'il s'agit d'un rapport) entrant pour un tiers dans l'évaluation du stage.

L'ouverture internationale est peu attestée. Le terrain en question est local, voire, est-il précisé, international : mais aucune précision n'est apportée à cet égard. Tout au plus est-il fait mention d'une formation en langue étrangère (mais on ne sait laquelle).

Les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés de façon spécifique aux publics de la formation continue et en alternance. La formation revendique, sans autre précision, une adaptation dont on prend acte aux dispositifs mis en place par l'UBO à l'intention des étudiants en situation de repositionnement professionnel. On voit mal, cependant, comment sont accueillis les publics en formation continue ou en alternance compte tenu, par exemple, de l'importance du stage. En revanche, on salue la mise en place d'un tutorat que permet le très

faible effectif (11 étudiants) de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le dossier ne permet pas du tout de se faire une idée d'un effort d'information qui renforcerait l'attractivité de la formation. Celle-ci déplore son manque de visibilité, dans l'espace public et de la part de l'établissement, mais aucune précision n'est par ailleurs apportée, aucun chiffre n'est fourni.

Faute de chiffres, il n'est pas possible de savoir dans quelle mesure la formation suit la réussite de ses étudiants au fil de la licence. Dans la dernière promotion, cinq étudiants ont poursuivi un master à l'UBO (en civilisations, cultures et sociétés ; en psychologie), deux seulement en anthropologie et à l'extérieur de l'UBO (un à Paris-Ouest, un à Bordeaux).

L'analyse de l'insertion professionnelle est un peu incertaine. Il n'apparaît pas que l'orientation des diplômés corresponde aux débouchés professionnels visés par la formation et qui, s'ils constituent des axes pérennes de la formation, devront être préparés davantage et mieux connus des étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'évaluation interne est assez floue. Dans le dossier d'autoévaluation, s'il est bien fait état d'une enquête auprès des étudiants diplômés, rien n'est dit de la réunion d'un conseil de perfectionnement dûment constitué. On peut présumer, à partir du dossier de l'établissement, qu'une évaluation est produite par le conseil d'UFR.

Conclusion

Points forts

- Un encadrement personnalisé des étudiants ;
- Une articulation entre formation théorique et stage pratique ;
- Un adossement au parcours d'ouverture pluridisciplinaire de l'UBO.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement dûment constitué ;
- Une ouverture internationale très insuffisante ;
- Une articulation incertaine entre les partenariats conclus et les débouchés effectifs des étudiants.

Recommandations

- Développer l'inscription internationale de la formation, en particulier en ce qui concerne les mobilités Erasmus.
- Informer sur la formation, à l'extérieur, et, auprès des étudiants, sur les débouchés que préparent les partenariats mis en place.
- Favoriser l'accueil des étudiants en formation continue et en alternance.
- Formaliser l'évaluation interne de la formation en mettant en place un conseil de perfectionnement.

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

La licence *Sociologie* est offerte par la faculté des Lettres et sciences humaines. Elle propose deux parcours : *Sociologie* et *Ouverture pluridisciplinaire* (POP). Elle fait partie d'une offre plus large de l'établissement en sciences sociales (notamment, en rapport avec la santé ou l'intervention sociale).

Note liminaire : Le dossier est trop lacunaire, ce qui rend l'évaluation de la formation problématique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, dans la mesure où elle s'adresse à un public régional avançant vers l'emploi ou le deuxième cycle de la même université (enquête 2019 jointe au dossier d'autoévaluation). Elle appartient à une offre plurielle en sciences sociales construite probablement de façon concurrentielle : la licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* proposée par la même faculté, la licence *Sciences sanitaires et sociales* offerte par la faculté de Médecine et sciences de la santé et la licence *Administration économique et sociale* de la faculté de Droit, économie, gestion. On regrettera que l'articulation entre ces formations ne soit pas particulièrement abordée, hormis une référence déclarative au POP.

La formation ne présente pas un rapport structuré à l'international. Il n'existe pas de perspective internationale explicite, ni de stratégie spécifique dédiée à l'international. Elle mentionne pourtant un nombre considérable et croissant d'étudiants internationaux (respectivement, 33-49-65 pour les années 2019-2020-2021). Les entrées et sorties Erasmus (une à trois par an) sont marginales.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement explicite à la recherche conduite par les enseignants, mais investit sérieusement la formation par la recherche. Le rapport entre l'implication présumée des enseignants à la recherche et les matières proposées n'est pas explicite. En revanche, la formation par la recherche à travers la matière "Grande enquête" montre un engagement envers la formation par la recherche. L'accompagnement et les structures de documentation sont adéquats, orientés vers un public pour lequel la lecture systématique présente un défi.

La formation n'entretient pas de relations avec le monde socio-économique et n'intègre pas d'éléments forts de professionnalisation. Elle revendique clairement ses positions dans ce domaine, en considérant que la question de l'alternance est sans objet pour la formation. Les responsables affirment dans le même sens que la question du lien avec le positionnement et la stratégie de l'établissement restent encore très largement hors de ses priorités pour cause de charge de travail. Finalement, la formation indique que "l'entrepreneuriat ne fait pas partie de la culture de la licence de sociologie". Il manque l'information détaillée sur des appels à des intervenants extérieurs et à des acteurs socio-économiques évoqués.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'explicite pas la mise en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle propose deux parcours (*Sociologie* et *Ouverture pluridisciplinaire* (POP)). Les cours à contenu conceptuel et théorique sont insuffisants (le bloc pédagogique RNCP24434BC02, le seul à mentionner de concepts, est orienté vers le terrain). Il est toutefois difficile d'accéder à sa structuration détaillée, car la maquette n'est pas soumise. La formation ne suit pas l'approche par compétences, mais se déclare disposée à le faire pour le prochain plan quinquennal. En revanche, l'information sur la méthodologie pédagogique est lacunaire.

La formation mentionne brièvement ses pratiques pédagogiques qui constituent une palette classique, composée de cours magistraux et de travaux dirigés. Même si la formation théorique manque dans le cursus, l'implication au terrain en deuxième année de licence (L2) et troisième année (L3) constitue un point fort. La

formation n'est pas impliquée dans le programme d'investissements d'avenir (PIA) porté par l'établissement ou des initiatives d'excellence. L'approche pédagogique est résolument opposée à l'enseignement partiel à distance. La formation n'est pas ouverte à l'enseignement à distance.

Aucune information n'est donnée sur l'enseignement des langues étrangères. Les initiatives de mobilité, présentées aux étudiants par les tuteurs, ont peu d'effet (une à trois mobilités Erasmus sortante). Il n'existe pas d'effort sur la certification des étudiants en langue étrangère, ni sur le rapport entre l'apprentissage d'une langue étrangère et son lien avec la future insertion et mobilité professionnelle. Le module offert pour améliorer la capacité de lecture et d'écriture en français mérite d'être renforcé, car les étudiants font toujours face à des difficultés en dépit de cet effort.

Il n'existe pas de dispositif spécifique de soutien à la formation continue ou à l'alternance, hormis les actions réglementaires. La formation n'a pas les moyens d'une ingénierie de formation dans son périmètre. Il n'existe pas de mention concernant un appel aux services mutualisés ou centraux de l'établissement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité auprès d'un public de proximité. Elle accueille un nombre croissant d'étudiants (235 pour 2020-2021) et elle suscite un grand nombre de demandes (première année du cycle : 547 (2018-2019), 620 (2019-2020) et 595 (2020-2021), pour un nombre d'admis limité (48, 57, 60, respectivement). Elle participe aux journées portes ouvertes, au salon Azimut et autres présentations organisées par l'établissement, et mobilise ses anciens étudiants diplômés pour donner des présentations dans leurs lycées d'origine. La formation ne mentionne pas d'outils de suivi de son attractivité.

La formation déclare suivre la réussite de ses étudiants, en lien avec la direction des études et de la vie étudiante (DEVE), mais sans fournir d'information précise. Il n'existe pas de chiffre sur la réussite des étudiants. Il est certain que plusieurs mesures d'ajustement et d'accompagnement doivent être prises, y compris en ce qui concerne l'expression écrite des étudiants en L1.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes menées par l'Observatoire des parcours de formation et de l'insertion professionnelle. Il n'existe pas de résultats chiffrés ni d'indices de l'ajustement de la formation à ces résultats.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas d'outil récurrent d'évaluation interne et d'amélioration continue. La dernière évaluation interne concerne la première année (L1) et date de 2017-18. L'information sur l'exploitation de ces données n'est pas communiquée. Le conseil du département se réunit annuellement en conseil de perfectionnement. Ce dernier est prévu seulement au niveau de l'unité de formation et de recherche (UFR). Aucune information n'est fournie sur des éventuelles contributions externes, ni sur des contributions spécifiques internes en termes d'évaluation et de recommandation. Le dossier est lacunaire.

Conclusion

La formation présente un point d'attention dans son évaluation car ne satisfaisant pas du tout un ou plusieurs critères d'accréditation.

Points forts

- Une focalisation sur la formation par la recherche sur le terrain ;
- Une offre adaptée à un public étudiant régional, visant la continuité de son attachement territorial.

Points faibles

- Un dossier lacunaire ;
- Des carences de pilotage évidentes (une absence de chiffres sur la réussite des étudiants, peu d'efforts concernant l'amélioration continue) ;

- Une absence d'articulation pédagogique structurée avec les autres formations en sciences sociales offertes par l'établissement ;
- Une absence de dimension internationale sortante, préparant à l'attractivité professionnelle des étudiants ;
- Une focalisation lacunaire sur les aspects conceptuels de la discipline.

Recommandations

- Structurer l'articulation pédagogique de la formation avec toutes les autres formations en sciences sociales offertes par l'établissement.
- Mettre l'accent sur l'acquisition opérationnelle d'une langue étrangère, attestée par une certification reconnue.
- Doter la formation de structures de perfectionnement et de pilotage propres, et d'outils de suivi de la réussite.
- Chercher à faire financer le développement d'un dispositif puissant soutenant la capacité de lecture des étudiants, notamment en L1.

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

Établissement

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Intervention Sociale : accompagnement des publics spécifiques* (ISAPS) de l'université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation à deux parcours, portée par l'unité de formation et recherche (UFR) des Lettres et sciences humaines.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, en respectant le cadrage général de l'offre de formation de l'établissement. Elle crée des passerelles avec d'autres formations, notamment la licence *Sciences sanitaires et sociales*, hébergée à l'UFR Lettres et sciences humaines. Elle s'attache aussi à traiter des questions sociétales actuelles, comme celle de la vieillesse. Comme de nombreuses formations de l'UBO, la LP ISAPS n'est pas concernée par les appels à projets liés au programme d'investissements d'avenir (PIA) porté par l'établissement.

La formation est très peu ouverte à l'international et intègre peu d'étudiants étrangers, ce qui n'est pas étonnant étant donné qu'il s'agit d'une formation en un an. Elle bénéficie du soutien de la direction des études et de la vie étudiante (DEVE) dans le cadre de la mise en œuvre du programme Erasmus+, sans que l'on sache exactement en quoi consiste ce soutien.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche tout à fait exceptionnel pour une licence professionnelle. L'adossement à la recherche de la formation s'appuie principalement sur les recherches menées au sein du laboratoire d'études et de recherche en sociologie (LABERS EA 3149), notamment dans le cadre de l'axe société santé. En termes de contenu, la formation propose une unité d'enseignement (UE1) intégrant un enseignement de 28 heures de méthodologie de la recherche et la production de connaissances assuré par sept enseignants-chercheurs membres du LABERS. La démarche et les méthodologies de la recherche qualitatives (entretien, observations) en sciences humaine et sociale sont enseignées et intégrées aux parcours comme une compétence d'analyse des situations des personnes ou d'analyse des dynamiques professionnelles structurant le secteur (voir la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) BC06). Un travail d'information et de prévention est fait sur le plagiat et l'intégrité scientifique des travaux remis. Des éléments sont inscrits dans le document de cadrage du mémoire de stage et du projet tutoré.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation s'appuie sur un réseau de professionnels locaux (23 intervenants) qui assure 144 heures d'enseignement. Pour définir ses débouchés et prendre en compte les besoins socio-économiques du territoire, chaque année la formation coorganise avec le master *Intervention et développement social* (IDS) de l'UBO des réunions du conseil de perfectionnement, ceci afin de s'assurer de la cohérence de l'offre de formation avec les compétences attendues dans le secteur gérontologique. Les visites de stage assurées par les enseignants-chercheurs et les réunions avec les tuteurs professionnels sont aussi des moyens pour faire le point sur l'évolution des profils attendus. La formation s'appuie sur un réseau d'intervenants professionnels local qui permet aux étudiants de se familiariser avec les outils et les pratiques professionnelles adaptés à leur champ d'intervention, y compris la réalisation des stages et des projets tutorés au sein de ces mêmes structures professionnelles locales.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a systématisé une approche par compétences dans la construction de la maquette. Toutes les unités d'enseignement (UE) sont concernées. Ces compétences sont bien détaillées dans la maquette et lisibles dans la structure des UE. Elles sont également mises en valeur dans la fiche RNCP. Enfin, les modalités de contrôle

des connaissances sont centrées davantage sur l'acquisition de ces compétences professionnelles, nécessitant ainsi l'intervention des professionnels dans l'évaluation des étudiants.

Les modalités d'enseignement sont plutôt classiques, mais conviennent à ce type de formation. Les cours se déroulent en présentiel avec l'appui d'outils numériques, comme la plateforme Moodle. Des stages et des projets tutorés viennent compléter l'enseignement en présence. Le poids de ce projet tutoré est tel qu'il équivaut à 140 heures.

Etant donné l'absence de mobilité, la formation est peu tournée vers la préparation à l'international. Une certification en langues est toutefois proposée au semestre 6.

La formation a mis en place des dispositifs pour les étudiants qui ne sont pas en formation initiale. Des validations des acquis de l'expérience (VAE) sont effectuées régulièrement (partielles ou totales tout au long de l'année), mettant en avant l'articulation du contenu pédagogique avec les travaux menés en stage professionnel (dans le cadre des contrats d'alternance ou dans les projets tutorés). Les dispositifs de VAE ainsi que ceux de validation des acquis professionnels (VAP) sont proposés aux étudiants en formation continue, afin de leur accorder des dispenses au titre requis. Les étudiants effectuant le parcours en alternance sont dispensés du projet tutoré compte tenu de leur insertion importante dans les structures et de leur charge de travail. La certification du socle de connaissances et de compétences professionnelles (CLEA) est proposée aux étudiants au semestre 6 de la licence professionnelle. Le nombre d'étudiants en alternance ou en formation continue demeure appréciable (un en alternance et cinq à sept en formation continue en moyenne), ce qui représente certaines années presque la moitié de la promotion.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne peine pas à attirer, sans pour autant que l'on dispose de données suffisantes pour qualifier l'origine des étudiants qui s'y inscrivent. La formation accueille des promotions d'étudiants de 15 à 18 personnes (15 en 2018-2019 ; 15 en 2019-2020 ; 17 en 2020-2021) après sélection sur dossier et entretien. Les étudiants sont encadrés dans leur travaux (projets tutorés et mémoires de stage) et en lien avec le secteur professionnel concerné (réunion de tuteurs de stage, visites de stage). Les responsables de la formation font une communication spécifique sur le site de Brest en direction des brevets de technicien supérieur (BTS) et licences concernés, ainsi qu'en direction des diplômés d'Etat de secteur sanitaire et social permettant une spécialisation en gérontologie. Les portes ouvertes et les salons d'étudiants permettent également de rencontrer les candidats et de s'assurer de l'attractivité de la formation. Pour autant, on peine à mesurer l'attractivité de la formation, faute de données chiffrées.

La formation déclare suivre attentivement les taux de réussite en lien avec la direction des études et de la vie étudiante (DEVE), mais ne fournit aucun chiffre.

La formation suit de près l'insertion professionnelle des étudiants en lien avec Cap'Avenir. Les enquêtes ont un bon taux de réponse (12 répondants sur 13 diplômés) et montrent une bonne insertion avec un taux de 50 % à 18 mois et de 100 % à 30 mois, ce qui s'explique par le fait que de nombreux étudiants (60 %) poursuivent après la licence et s'insèrent ensuite. Globalement, le type de contrat obtenu est plus souvent en contrat à durée indéterminée (CDI) (50 %) dans des catégories socio-professionnelles intermédiaires (62,5 %), ce qui correspond aux types de débouchés visés par la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement en propre. Celui-ci est partagé avec le master *Intervention et développement social* de l'UBO, ce qui n'est pas conforme à la réglementation, car chaque mention doit avoir son propre conseil de perfectionnement. Des réunions de ce conseil ont lieu régulièrement pour s'assurer de la cohérence de l'offre de formation avec les compétences attendues dans le secteur gérontologie. Des échanges réguliers avec le réseau de professionnels intervenant en cours et lors des stages ou projets tutorés signalent un bon pilotage. Ils sont complétés par des évaluations régulières des enseignements par les étudiants. On ne connaît cependant pas les résultats de ces enquêtes.

Conclusion

Points forts

- Une formation qui a su trouver sa place dans le territoire et développé une spécificité sur la gérontologie ;
- Un adossement à la recherche remarquable pour ce type de formation ;
- Des liens forts avec les formations du secteur, en aval et en amont.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement non conforme ;
- Des données lacunaires dans le dossier d'autoévaluation.

Recommandations

- Mettre en conformité le conseil de perfectionnement.

Observations de l'établissement

Brest, le 9 mars 2023

**Direction des
études et de la vie
étudiante**20 avenue Le Gorgeu -
CS 93837
29238 Brest Cedex 3

PO/AM/JD/2023/

Affaire suivie par
Jacques DROGOTéléphone
02.98.01.60.06Mél.
Jacques.drogo@univ-
brest.fr

Madame la directrice,

En réponse à votre courriel du 16 février 2023, je vous prie de trouver, ci-joint, les observations émises par les responsables des formations des 1er et 2nd cycles de l'Université de Bretagne Occidentale en réponse aux rapports d'évaluation du HCERES dans le cadre de la campagne d'évaluation 2022-2023.

Je vous prie d'agréer, Madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Le président de l'Université de Bretagne Occidentale



Pascal OLIVARD

A : Madame la
directrice du
département des
formations du Haut
conseil de
l'évaluation de la
recherche et de
l'enseignement
supérieur (HCERES)

Présidence3, rue des Archives
CS 93837
29238 Brest cedex 3

Observations émises par les responsables des formations des 1^{er} et 2nd cycles en réponse aux rapports d'évaluation du HCERES dans le cadre de la campagne d'évaluation 2022-2023.

1- Licence ARTS

La singularité de cette formation dans le paysage universitaire en arts est peut-être à plus et mieux souligner.

- Faire dialoguer théorie et pratique
- Faire dialoguer les arts entre eux et avec les autres disciplines.

C'est la conjonction de ces deux options fortes qui fait cette singularité et qui a engendré dès le début une attractivité inattendue - et nous semble-t-il assez rare pour une Licence 1, qui plus est à la pointe de la Bretagne (700 candidatures en moyenne, de toute la France et de l'étranger, pour les 74 places ouvertes en Licence 1).

Cela passe par des conventionnements avec trois écoles d'art du territoire : l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Brest, et Ty Films – Skol Doc.

Tenir ce pari de la pluridisciplinarité et du dialogue théorie / pratique implique des méthodes d'enseignement, d'évaluation, de lien à la recherche et de pilotage de la formation, forcément novateurs. Le conseil de perfectionnement de la Licence comprend tout naturellement les partenaires du projet : écoles d'art et structures culturelles. Il se réunit une fois par an, pour des réflexions thématiques, mais le dialogue est permanent avec un monde professionnel qui est de fait associé à la formation depuis sa conception : participation aux commissions d'admission sur Parcoursup, workshops artistiques, pratiques culturelles des étudiants, semaines d'immersion dans des festivals.

L'organisation et le fonctionnement du conseil de perfectionnement seront conformes aux textes en vigueur.

La conception originale de la formation suppose cette collaboration : les étudiants suivent à l'Université l'ensemble des cours dans une optique pluri-, inter- et trans- disciplinaire, et ils et elles ont par ailleurs une pratique de spécialité artistique, enseignée dans les écoles d'art partenaire, partie intégrante de l'évaluation de la Licence, et choisie lors de leur inscription sur Parcoursup (10 places en arts plastiques, 12 en cinéma documentaire, 8 en théâtre, 12 en danse, 16 en musique, et 16 arts de la scène = 74 places en L1).

Cette singularité, la forte motivation des étudiants retenus (75% des L1 en L3), l'ouverture de champ offerte par la pluridisciplinarité, permettent des poursuites d'études extrêmement diverses, sur l'ensemble du territoire français et à l'étranger, dans des universités (masters) comme dans des écoles

d'art (concours d'entrée). Le projet est cependant d'ouvrir sur le même modèle un Master « Création artistique », qui permettrait aux meilleurs étudiants de la Licence de rester à l'UBO pour y développer un projet de recherche-crédation accompagné par les structures culturelles partenaires (Master ouvert évidemment à un recrutement national).

La formation à la recherche et par la recherche se fait cependant d'ores et déjà au sein de la Licence par une pratique propédeutique très avancée et en accord avec la singularité de la Licence : ateliers recherche en Licence 2, et séminaires de recherche-crédation en Licence 3. L'ensemble des enseignants-chercheurs de la Licence sont membres ou membres associés de l'Unité de Recherche 4249-HCTI.

Si cette formation est singulière dans le paysage universitaire français, elle l'est moins à l'étranger où la pratique artistique est bien plus intégrée aux universités. Ce qui permet d'ores et déjà à des étudiants de passer une partie de leurs études dans des universités partenaires, et laisse présager de nombreuses collaborations dans un proche avenir (projet de double Licence : Licence Arts / Baccalauréat en art interdisciplinaire à l'Université de Chicoutimi au Québec).

2- Licence HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHEOLOGIE

Depuis le premier semestre de l'année universitaire 2022-2023, il a été possible de procéder à une double inscription à titre gracieux des étudiants et étudiantes en L1 et L2 de la double licence Droit-Histoire de l'art. Ces étudiants relèvent donc désormais tout à fait officiellement des deux UFR, Droit et Lettres et seront pris en compte par le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle de l'UBO lors des prochains décomptes.

L'effectif est en conséquence officiellement porté à 280 étudiants pour cette année 2022-2023, répartis entre les trois années de licence confondues, pour le Département d'Histoire de l'art et d'Archéologie, avec une équipe de 5 titulaires seulement. La comparaison avec le taux d'encadrement des départements d'Histoire de l'art et d'archéologie français est éloquente : nous encadrons de 1.5 à 2.5 fois plus d'étudiants que partout ailleurs.

Sur l'absence de Master spécifiquement orienté vers l'Histoire de l'art et de l'archéologie et l'orientation post-licence : des réunions sur les Masters possibles au sein de l'UBO et en dehors (professionnalisant ou Recherche) sont organisées chaque année ; comme elles le sont à l'initiative des EC, elles n'apparaissent pas dans la maquette. Les EC reçoivent en outre les L3 pour leur prodiguer conseils et recommandations en fonction de leurs souhaits d'orientation. A ces occasions, les Masters disponibles au sein de l'UBO sont présentés : masters juridiques nombreux à Brest ; Master CCS et Master HST à Brest et Master Patrimoine à Quimper.

Au sujet de l'ouverture à l'international : il est vrai que notre formation n'accueille peu ou pas de candidatures étrangères. Le Département le déplore mais cela ne peut être imputé à sa seule responsabilité ; des circonstances externes expliquent en partie cet état de fait (attractivité moins grande que de grandes métropoles, par exemple). Depuis la rentrée 2022, le programme Sea-EU porté par l'UBO a été déployé dans toutes les formations : des modules d'enseignement en anglais, dispensés par des enseignants des universités partenaires (du Portugal à la Pologne) et portant sur des matières très diverses (Droit, Sociologie, Histoire...) sont disponibles sur la plateforme numérique des étudiants et étudiantes. Ce programme intègre de fait des partenariats avec les universités participant à Sea-EU, notamment pour les mobilités.

Au sein des enseignements d'Histoire de l'art et d'archéologie, il est régulièrement demandé aux étudiants de lire et commenter des articles en langues étrangères (exposés, rédaction scientifique). De même, des bases de données en langues étrangères sont mobilisées par les enseignants-chercheurs dans leurs enseignements. La mise en place de cours en langues étrangères sera soumise à discussion lors d'un prochain conseil de Département.

Concernant les évaluations des étudiantes et étudiants : chaque réunion semestrielle du Département laisse un long temps de parole aux représentants et représentantes des L1, L2 et L3. Nous regrettons que le HCERES n'ait pas reçu tous les comptes rendus de réunion qui auraient souligné la prise en compte continue des retours de nos étudiants. Par ailleurs, les enseignantes et enseignants, titulaires ou vacataires, sont attentifs à la réussite et à la progression de chacune et chacun ; ils reçoivent régulièrement dans leur bureau des étudiants afin d'évoquer avec eux les problèmes éventuels, qu'ils soient individuels ou collectifs. Enfin, des évaluations sont distribuées à l'issue de plusieurs cours mais leurs résultats sont aléatoires car les réponses ne sont pas complètes (tous les étudiants ne répondent pas).

Le conseil de perfectionnement existe et est sur le point d'être installé. Des personnalités extérieures participent déjà à plusieurs conseils du Département (la PAST attachée au pôle de Quimper, des professionnelles du monde de la culture intervenant par ailleurs dans la Licence). L'organisation et le fonctionnement du conseil de perfectionnement seront conformes aux textes en vigueur.

Au sujet des effectifs, les erreurs pointées par le rapport sont peut-être liées au fait que certains chiffres n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de l'autoévaluation. En outre, certains étudiants ont pu apparaître deux fois, en L3, car ils sont inscrits à la fois côté Droit et à la fois côté Lettres.

Le Département se préoccupe de connaître les statistiques sur ses étudiants, en scrutant chaque année l'origine géographique de ceux-ci. Ainsi les données sur l'origine géographique des L1 ou le devenir des « Oui-si » ont été présentées lors de précédentes réunions de Département. C'est sur ces chiffres que se basait l'affirmation d'une attractivité forte hors du département du Finistère et hors de la région Bretagne. Il faudra bien sûr continuer d'examiner avec attention ces résultats.

La question de l'alternance ou de la validation des acquis se pose en effet peu pour notre formation. Il est extrêmement rare de rencontrer des entreprises du secteur culturel acceptant de mettre en place une alternance ; cela ne s'est jamais présenté dans le cadre de la licence Histoire de l'art et

archéologie. Si la formation semble se satisfaire de cet état de fait, c'est qu'elle n'a actuellement pas les moyens humains de faire mieux.

Enfin, si l'autoévaluation a laissé entendre une mésentente avec l'UFR Droit, cela était bien involontaire. Les rapports entre les co-responsables de la formation Droit-Histoire de l'art (un juriste et une historienne de l'art) sont très cordiaux et ouverts, reposant sur des bases communes. De même, tout est fait pour assurer aux étudiants et étudiantes un environnement d'étude le plus sain possible. Si les difficultés inhérentes à l'organisation d'une licence (emplois du temps, communication entre secrétariat et enseignants) sont démultipliées par un portage double, les équipes concourent à aplanir ces problèmes. Les étudiants se déclarent d'ailleurs très satisfaits de la réunion sur un même campus et avec un unique secrétariat de cette filière « double ».

3- Licence LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

La mise en œuvre des recommandations énoncées dans le rapport du HCERES, notamment l'ouverture à l'alternance ou à la formation continue, feront l'objet d'une réflexion approfondie mais, à défaut d'un nombre suffisant d'enseignants titulaires, le département se heurtera très vite à des difficultés majeures comme le suivi des alternants.

Quant à l'adossement à la recherche, le manque de professeurs des universités investis dans la formation LEA constitue un obstacle au même titre que le nombre de chargés de cours et les nombreuses heures complémentaires assurées par les collègues titulaires.

Enfin, le département mettra en place un conseil de perfectionnement à la rentrée 2023, ce qui lui permettra de renforcer ses liens avec les partenaires locaux. L'organisation et le fonctionnement du conseil de perfectionnement seront conformes aux textes en vigueur.

4- Licence LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES

Parcours anglais

En plus de son adossement aux Masters MEEF (1^e et 2nd degré) et TILE (Textes, Images en Langues Étrangères) et à la préparation de l'agrégation d'anglais, les étudiantes et étudiants de la licence LLCER parcours anglais trouvent toute leur place au sein du Master Français Langue Étrangère (FLE), du Master Rédaction et Interprétation (R/T), du Master Langues et Cultures Celtiques en Contact (LCCC), et du Master Management de Projets Internationaux Multilingues, ce dernier bénéficiant d'une option passerelle qui permet aux anglicistes de se réorienter vers le management de projets internationaux.

Parcours breton

La licence LLCER breton est adossée aux Master MEEF enseignement bilingue français-breton et MEEF 2nd degré breton, ainsi qu'au Master LCCC (Langues, et Cultures Celtiques en Contact).

Ouverture à l'international

Parcours anglais :

En plus du stage obligatoire d'au moins six semaines (au maximum 6 mois) au sein d'un établissement en accord avec leur projet professionnel dans un pays anglophone au semestre 6, le *Study and Work Abroad Program* (SWAP), les étudiantes et étudiants LLCER parcours anglais bénéficient des partenariats ERASMUS+, BCI et des conventions entre l'UBO et des universités internationales : Swansea University, Wales, University of Bangor, Wales, University of Edinburgh, Scotland, Galway University, Ireland, Ulster University in Coleraine, Northern Ireland. Il existe également des ouvertures vers des programmes en Espagne, en Italie, en Croatie, en Allemagne, en Lituanie, en Roumanie, en Pologne, en Finlande, à Malte, en Islande – ainsi qu'en Turquie, au Québec et dans le Maine (États-Unis) pour une mobilité de trois à douze mois pour les études et de deux à douze mois pour les stages. Des lectrices et lecteurs anglophones sont recrutés chaque année grâce aux partenariats avec Luther College et Bowdoin College (États-Unis) ; les candidatures pour effectuer une année d'assistantat par le biais du FEI sont très nombreuses à l'issue du L3.

Parcours breton :

La licence LLCER breton bénéficie d'échanges Erasmus avec Galway (mobilité sortante) ; la licence bénéficie également d'un poste de lecteur/lectrice d'irlandais financé par la République d'Irlande ; des mobilités entrantes sont irrégulières, mais fréquentes.

Parcours espagnol :

Erasmus Espagne (liste des accords) : Université de Cadix ; Université de La Corogne ; Université de Grenade ; Université de La Laguna (Tenerife) ; Université de Las Palmas de Gran Canaria ; Université de Salamanque, Université de Saint Jacques de Compostelle ; Université de Vigo ; Université d'Oviedo.

Dans le cadre de l'alliance universitaire SEA-EU et du programme Erasmus+, Hanae Trola Skalli, enseignante de l'université de Cadix (Departamento de Filología, Área de Lingüística General, Instituto Universitario de Lingüística Aplicada), a assuré un cours à distance en langue espagnole intitulé « Análisis crítico del discurso: discurso y poder ». Ce cours de 4 heures a eu lieu le 27 janvier et le 3 février 2022, de 16h00 à 18h00, dans le cadre du cours « Expression écrite » (AESA4140, L2) de la licence LLCER Espagnol.

Suivi de l'insertion professionnelle

Parcours anglais, parcours espagnol

Une réflexion sera menée au sein de l'équipe pédagogique sur ce point en partenariat avec le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle.

Amélioration du conseil de perfectionnement

Parcours anglais : Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. En plus des représentantes et représentants de l'INSPE Bretagne et des CPGE, le conseil s'élargira aux représentantes et aux représentants professionnelles du bassin brestois ayant un lien avec la formation (le Quartz, l'ABJI, Côte Ouest/Festival du Film Européen, Service Culturel de Brest Métropole).

Parcours espagnol : Nous nous engageons sur la mise en œuvre d'un conseil de perfectionnement dont l'organisation et le fonctionnement du conseil de perfectionnement seront conformes aux textes en vigueur.

Parmi les professionnels extérieurs envisagés : Luc Le Corvec (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - DREETS) - Yasmine Burel (responsable spécialité LLCER espagnol Lycée La Croix Rouge - Brest).

5- Licence LETTRES

Les deux responsables de la Licence de Lettres (pour le parcours Lettres modernes et pour le parcours Lettres classiques) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) ont lu attentivement les préconisations faites par les experts du HCERES. Afin d'engager leur formation dans la mise en œuvre d'un perfectionnement et dans l'optique d'une critique constructive, ils tiennent à formuler quelques observations, en réponse aux recommandations émises par le rapport HCERES.

1. Préciser les modalités de fonctionnement du pilotage :

Le conseil de département regroupe les enseignants-chercheurs et enseignants titulaires, les étudiants élus, la représentante du secrétariat de la Licence. Il se réunit au moins deux fois par an et convoque également, le cas échéant, des séances extraordinaires (portant sur la nouvelle offre de formation, la campagne des postes, le bilan pédagogique de la maquette, etc...).

Il vient relayer en particulier le conseil pédagogique de l'UFR Lettres et Sciences humaines qui se tient plusieurs fois par an.

2. Préciser les modalités pédagogiques innovantes :

Certains enseignements ont été dispensés en visioconférence en sollicitant la plateforme Moodle. D'autres enseignements ont fait l'objet de capsules-vidéo.

Certains enseignements de latin ont pu être associés à la mise en œuvre d'activités éditoriales dans le cadre d'un travail conjoint entre enseignants-chercheurs et enseignants du second degré, et d'une collaboration entre étudiants de Lettres classiques et élèves de lycée.

3. Renforcer l'initiation à la recherche par la recherche :

La formation est adossée à plusieurs équipes de recherche (HCTI, CECJ, CRBC) et permet aux étudiants de valider certaines UE transversales par le suivi de manifestations scientifiques organisées par les laboratoires de recherche. Elle ouvre également aux étudiants, en particulier ceux de Licence 3, la possibilité d'assister à des conférences prononcées par des enseignants-chercheurs dans le cadre de la préparation au Capes et à l'Agrégation (au moins deux par an).

Par ailleurs, certains enseignements ont permis d'œuvrer à des éditions de texte (entreprise de traduction ou de transposition en français moderne d'un texte ancien dans le parcours Lettres classiques et dans le parcours Lettres modernes).

4. Obtenir un accroissement des volumes d'enseignement

La Licence de Lettres s'est conformée aux dispositions de l'arrêté Licence dans le cadre contraint de restrictions budgétaires au sein de l'UBO, tout en veillant à maintenir la qualité de la formation dispensée.

5. Développer les mobilités internationales

Après la crise Covid, la Licence de Lettres connaît une nette reprise des mobilités internationales. Les étudiants de L2 et de L3 bénéficient plus régulièrement d'un semestre en Erasmus. Les mobilités internationales entrantes se sont également développées (Erasmus, conventions SEA-EU, Campus France).

Des contacts ont été pris en juin 2023 entre les enseignants-chercheurs de Lettres classiques de l'UBO et ceux de l'Université de Cadix (UCA), université partenaire SEA-EU, par l'intermédiaire de deux de leurs représentants venus en délégation à Brest.

6- Licence de PHILOSOPHIE

Sur les points faibles :

Le conseil de perfectionnement : sur la base des remarques de l'évaluation, le conseil de département envisage - outre ses réunions régulières en cours d'année - une séance en fin d'année universitaire sous la forme d'un conseil de perfectionnement qui ferait appel à des personnalités extérieures. Celles-ci seraient conviées à une discussion autour des questions liées à la formation (contenu des enseignements, modalités de contrôle de connaissances, etc.) et à celle de ses débouchés. Ainsi, nous envisageons d'inviter des collègues d'autres départements sur la base de partenariats déjà solidement établis (départements d'Histoire et de Sociologie dans le cadre du parcours POP, Licence Arts), ainsi que des partenaires du tissu socio-culturel de la région brestoise avec qui des contacts ponctuels existent déjà (librairie Dialogues, Maison du Théâtre, etc.). Enfin, les collègues chargés de cours qui exercent dans les lycées de la région continueront à contribuer de manière décisive au lien entre le secondaire et le supérieur, tant sur le plan de la formation que sur celui de l'insertion professionnelle. L'organisation et le fonctionnement du conseil de perfectionnement seront conformes aux textes en vigueur.

Sur l'ouverture à l'international : du côté des étudiants, des projets d'études à l'étranger sont envisagés. Ainsi, un étudiant de L2 compte effectuer l'an prochain une année d'études au Canada. De fait, peu d'étudiants nous font part de tels projets. D'un autre côté, nous constatons un net accroissement des demandes émanant de Campus France pour intégrer la licence de philosophie. L'intégration de l'UBO dans le dispositif SEA-EU, qui regroupe différentes universités européennes autour de la thématique de la Mer, permettra d'ouvrir de nouvelles possibilités en termes de partenariats internationaux. Enfin, le conseil de département missionnera un collègue, dès l'an prochain, pour s'occuper spécifiquement de cette question de l'ouverture à l'internationale (mobilités entrantes et sortantes).

Sur l'organisation pédagogique de la formation : après l'introduction de nouvelles matières dans la précédente maquette (philosophie sociale, philosophie de la technique...), la nouvelle maquette intègre d'autres dès la L1 (philosophie de la nature, philosophie de la connaissance), et en L3 (anthropologie philosophique). La L1 bénéficie par ailleurs d'un net renforcement du volume horaire de cours, notamment en méthodologie et en logique. Quant au cours « Logos », dont l'intitulé peut en effet paraître obscur, il s'agit d'un cours d'initiation à la langue grecque proposé en partenariat avec les collègues de Lettres classiques.

La répartition CM/TD, enfin, qui peut sembler « opaque », demeure tributaire des effectifs modestes (mais qui ont bien augmenté ces dernières années) qui ne permettent pas de constituer des groupes de TD distincts. Ainsi, chaque enseignement est en fait constitué d'une combinaison CM/TD qui n'apparaît pas forcément dans la répartition « officielle » : la répartition s'opère naturellement, selon les spécificités du cours, auxquelles s'adaptent les modalités pédagogiques. La ventilation entre CM/TD dans la maquette permet de respecter le cadrage UBO quant à la volumétrie des heures de formation étudiant.

7- Licence de PSYCHOLOGIE

Depuis plusieurs années, le Département de Psychologie de l'UFR Lettres et Sciences humaines (LSH) à l'UBO subit une constante augmentation de ses effectifs d'étudiants-e-s. Actuellement, plus d'un tiers des étudiants-e-s de licence inscrits à l'UFR LSH suivent un cursus de psychologie (soit environ 1200 étudiants sur les 3 années de licence). Parallèlement, les effectifs de l'équipe enseignante du département de psychologie n'ont pas évolué : actuellement 16 enseignants-chercheurs titulaires.

Le nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs titulaires mais également le manque de locaux adaptés aux grands effectifs d'étudiants nous contraignent à fonctionner dans des conditions pédagogiques dégradées (surcharge d'étudiants dans les groupes de travaux dirigés (TD) et dans les amphithéâtres). La publication d'une capacité d'accueil de 560 sur Parcoursup (sans notre accord) produit un afflux trop important de nouveaux étudiants qui entraîne des conditions de fonctionnement extrêmement difficiles pour le personnel enseignant et administratif comme pour les étudiants de notre Département.

Par ailleurs, au moment de la conception de la Nouvelle Offre de Formation, notre UFR a fait le choix d'organiser un seul Conseil de perfectionnement pour les licences des différentes disciplines. Ce choix n'est pas réglementaire certes, mais il était temporaire pour répondre aux nouveaux cadres législatifs imposés avec les moyens dont nous disposions, avant de proposer dans les années à venir des conseils de perfectionnement inhérents à chaque licence comme la loi l'impose. Nous comprenons bien les enjeux liés à ce conseil de perfectionnement qui, comme son nom l'indique, devrait nous permettre d'ajuster progressivement les contenus de notre Licence en tenant compte du terrain et plus particulièrement des besoins des futurs employeurs potentiels de nos étudiants tout en conservant nos exigences universitaires en termes de contenus pédagogiques et de niveau académique. Néanmoins, le département de psychologie a un conseil où les étudiants sont représentés à un nombre équivalent à celui des enseignants et pendant lequel nous pouvons discuter des améliorations pédagogiques éventuelles. L'organisation et le fonctionnement du conseil de perfectionnement seront conformes aux textes en vigueur.

S'agissant de la remarque relative à la « faible ouverture à l'international en ce qui concerne la mobilité étudiante », nous recevons de nombreux dossiers Campus France, en nous appuyant sur des critères de sélection pertinents (maîtrise de la langue française, cursus antérieur, possession d'un diplôme équivalent ou supérieur à la formation envisagée, projet professionnel compatible avec la licence, etc.), il reste un nombre important de dossiers qui ont apparemment un bon niveau et pour lesquels nous autorisons une inscription (environ une quarantaine chaque année). Encadrer ces étudiants représente un investissement pédagogique souvent très coûteux pour nous dans nos conditions de travail déjà compliquées. Le recrutement de nouveaux enseignants-chercheurs permettrait d'augmenter ce nombre et de proposer à ces étudiants des conditions d'accueil plus décentes.

Nous avons déjà répondu dans la transmission des « erreurs factuelles » à la remarque relative « à de très nombreuses contradictions dans les chiffres et les données fournies » ...

Notre souci constant de maintenir une offre de formation de qualité et de travailler dans des conditions équitables pour toutes et tous (étudiants, enseignants et personnel administratif), nous conduit régulièrement à demander une réduction de notre capacité d'accueil sur le portail de la plateforme ParcoursSup et le recrutement d'enseignants-chercheurs, demandes qui, pour le moment, n'ont pas été entendues.

8- Licence SOCIOLOGIE

L'équipe de formation s'étonne de la note liminaire mentionnant que « Le dossier est trop lacunaire, ce qui rend l'évaluation de la formation problématique ». Il apparaît dans le rapport que « la maquette n'est pas soumise ». La formation répond ici à quelques-unes des interrogations du rapport du HCERES. La maquette peut être consultée ici : <https://formations.univ-brest.fr/fr/index/sciences-humaines-et-sociales-SHS/licence-XA/licence-mention-sociologie-INRBP6J9//parcours-sociologie-NRBP6UY.html>

« La formation ne présente pas un rapport structuré à l'international. Il n'existe pas de perspective internationale explicite, ni de stratégie spécifique dédiée à l'international. »

L'équipe de formation souhaite rappeler le contexte de limitation du droit de circuler qui caractérise la période où l'activité est évaluée. Elle souhaite également souligner que si elle entretient les liens attendus avec la Direction des Etudes et de la Vie Étudiante et la Direction de la Prospective Internationale de l'établissement, elle n'a en aucune manière le pouvoir de contribuer à définir une stratégie à l'international, notamment vis-à-vis de Campus France.

Elle prend bonne note de l'encouragement à développer les mobilités en Europe, qu'elle s'appliquera à susciter dans un contexte plus favorable à la mobilité, notamment en mettant en valeur les liens entre projet d'étude et offre de formation dans les universités partenaires.

La dimension internationale de la formation existe néanmoins au-delà de la mobilité étudiante, non seulement par les missions des enseignants-chercheurs à l'international, par les bibliographies internationales, mais encore par les manifestations scientifiques internationales (accès libre et gratuit, validation de l'UE transversale PVP), l'accueil de chercheurs invités donnant des conférences...

« La formation ne bénéficie pas d'un adossement explicite à la recherche conduite par les enseignants, mais investit sérieusement la formation par la recherche. »

L'équipe de formation note qu'elle devra faire un effort d'éclaircissement du rapport entre activité de recherche et cours proposés en Licence mention Sociologie. Il s'agit bien d'un défaut d'explicitation. Le tableau suivant donne un aperçu de la cohérence entre champs de recherche et enseignement :

Enseignant·e chercheur·e	Mots clés de la recherche	Enseignements en Licence mention Sociologie
Suzy Bossard	Handicap; Rapports sociaux, inégalités; services aux personnes	Rapports sociaux et inégalités ; Initiation à la recherche (Grande enquête sociologique de terrain)
Gilda charrier	Conjugalités; sociabilités; mobilités	Initiation à la pratique de recherche (not. Grande enquête sociologique de terrain) ; Vie privée / vie publique,
Marie-Laure Deroff	Violences de genre; conjugalités; famille	Des études féministes aux études de genre ; Sociologie du genre ; Sociologie de la famille
Guillaume Fernandez	Santé; vieillissement	Culture sociologique ; Santé, démographie, statistiques
Edith Gaillard	genre; féminisme; engagement; participation; habitat; habiter; espaces publics; vie quotidienne	Sociologie politique
Hervé Hudebine	Politiques sanitaires, sociales et médico-sociales	Sociologie de l'action publique ; Politiques et interventions sociales et de santé
Françoise Le Borgne - Uguen	Solidarités collectives; Vieillesse; Santé; Famille; Formations et parcours de vie	Sociologie des âges et des parcours de vie ; Politiques et interventions sociales et de santé
Lila Le Trividic Harrache	Ethnographie; action publique; éducation; organisations; travail; santé mentale	Sociologie de la jeunesse ; Sociologie de l'éducation
Jorge Munoz	Travail; conditions de travail; santé; économie sociale et solidaire; action publique et prévention	Histoire sociale des groupes sociaux ; Sociologie du travail
Nicole Roux	Politique; genre; environnement	Sociologie des territoires ; Sociologie de l'environnement

Il a été noté la force d'une formation par l'initiation à la recherche, la constitution de dossiers d'enquête. Il faut rappeler la participation des étudiants aux manifestations scientifiques centralement portées par le LABERS (ER3149)

« La formation n'entretient pas de relations avec le monde socio-économique et n'intègre pas d'éléments forts de professionnalisation. »

L'équipe de formation accueille des intervenants extérieurs actuellement doctorants ou docteurs (anthropologie, science politique, sociologie), qui sont actifs dans le champ de l'éducation ou de la recherche.

La formation propose un stage en L3 (140h) et est ainsi repérée par des acteurs socio-économiques, qui proposent du bénévolat (par exemple le Centre Social les Amarres), des stages (par exemple les laboratoires Centre François Viète, Géoarchitecture), des emplois pour la période estivale (par exemple Association Don Bosco). Les étudiants salariés représentent une proportion significative des effectifs. Dans le cadre du stage, ils sont invités à développer une analyse sociologique de leur activité en contexte.

« La formation n'explicité pas la mise en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Elle propose deux parcours (*Sociologie* et *Ouverture pluridisciplinaire (POP)*). Les cours à contenu conceptuel et théorique sont insuffisants (le bloc pédagogique RNCP24434BC02, le seul à mentionner de concepts, est orienté vers le terrain). Il est toutefois difficile d'accéder à sa structuration détaillée, car la maquette n'est pas soumise. La formation ne suit pas l'approche par compétences, mais se déclare disposée à le faire pour le prochain plan quinquennal. En revanche, l'information sur la méthodologie pédagogique est lacunaire.

Le renseignement de la matrice des compétences, dont l'équipe n'était pas familière, a pu être lacunaire. Les cours à contenus conceptuel et théorique sont présents tout au long des trois années de formation. La maquette est organisée en articulation CM et TD, les CM ont pour contenu des apports théoriques sur tous les champs de la sociologie couverts par la maquette.

L1	L2	L3
Culture sociologique	Culture sociologique 1 : concepts et auteur.e.s	Sociologie du travail
Culture ethnologique	Culture Démographique	Vie privée/vie publique
Histoire sociale des groupes sociaux	Anthropologie sociale et culturelle	Sociologie de l'environnement
Grandes Enquêtes des précurseurs	Anthropologie du proche	Sociologie de l'action publique
	Sociologie des territoires	Sociologie du genre

	Sociologie des âges et des parcours de vie	Sociologie politique
Sociologie des inégalités	Culture sociologique 2 : concepts et auteur.e.s	Sociologie de l'éducation
Grandes enquêtes contemporaines	Ethnologie du fait religieux	Sociologie de la famille
Normes et Déviances	Ethnologie patrimoine et autochtonie	Sociologie des migrations et des mobilités
Autochtonie : approches muséographiques	Des études féministes aux études de genre	Santé, démographie, statistiques
	Sociologie de la jeunesse	Politiques et interventions sociales et de santé

« La formation mentionne brièvement ses pratiques pédagogiques qui constituent une palette classique, composée de cours magistraux et de travaux dirigés. »

La formation propose des cours magistraux souvent liés à des séances de travail dirigé, incluant une forme de « pédagogie inversée » au travers de lectures actives orientées par un tableau de lecture (questions fournies en amont sur Moodle), permettant une appropriation plus participative en séance. Outre la « palette classique », la formation propose des enseignements en petit groupe de projet tutoré pour l'initiation à la recherche en L2 et en L3. Elle propose également des enseignements en TP en salle informatique pour le traitement de données qualitatives et quantitatives. Enfin une partie des pratiques pédagogiques se déroule « hors les murs » au cours des sorties de terrain de la grande enquête sociologique de terrain.

« Recommandations : Structurer l'articulation pédagogique de la formation avec toutes les autres formations en sciences sociales offertes par l'établissement.

Doter la formation de structures de perfectionnement et de pilotage propres, et d'outils de suivi de la réussite. »

L'équipe de formation note à son agenda la nécessité de produire un outil récurrent d'évaluation interne et d'amélioration continue et de le mettre en œuvre dès 2022-2023.

L'équipe de formation mettra en place des sessions de travail d'auto-évaluation et de projet de NOF avec les équipes en sciences sociales de l'établissement. L'organisation et le fonctionnement du conseil de perfectionnement seront conformes aux textes en vigueur.

9- Licence PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE. ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPECIFIQUES.

Parcours : Responsable d'actions gérontologiques.

Précisions sur 3 erreurs factuelles :

La licence professionnelle ne propose qu'un seul parcours (Responsable d'actions gérontologiques) et non deux parcours comme le mentionne le rapport d'évaluation.

La licence professionnelle n'a pas de lien avec le programme Erasmus+.

La certification du socle de connaissances et de compétences professionnelles (CLEA) n'est pas proposée aux étudiants au semestre 6 dans cette formation. Seuls le PIX et le CLES sont proposés.

Recommandation : mettre en conformité le conseil de perfectionnement

L'équipe pédagogique prend acte de la demande qu'un comité de perfectionnement spécifique soit constitué pour la licence professionnelle, indépendamment de celui du Master IDS de l'UBO. Sa composition sera définie dans les semaines à venir en lien avec le réseau des partenaires professionnels sur lequel s'appuie la formation. Sa programmation sera indépendante de celle du Master IDS.

Une première réunion pourrait être envisagée pour la fin de l'année 2023 afin d'effectuer un premier bilan après une année de fonctionnement dans la nouvelle maquette. L'organisation et le fonctionnement du conseil de perfectionnement seront conformes aux textes en vigueur.

Critique sur des données lacunaires en appui de l'autoévaluation :

2 précisions peuvent être apportées :

Concernant le **taux de réussite**, nous pouvons préciser qu'il est de 100% ces 5 dernières années s'agissant des étudiants qui ont passé l'ensemble des épreuves permettant de valider la formation. Les seuls « échecs » de formation (rares) sont dus à des situations d'étudiants qui n'ont pas terminé la formation pour des raisons diverses de problèmes de santé, de maternité ou de conditions d'études inadaptées.

Concernant l'**attractivité de la formation**, elle est restée stable ces 5 dernières années si l'on s'en tient au nombre de dossiers de candidatures effectivement déposés chaque année qui s'établit autour de 70 à 80 candidatures. Celles-ci sont majoritairement venues du département du Finistère (25/43 personnes reçues en entretiens l'année dernière), de Bretagne (8/43) mais aussi d'autres régions françaises (10/43). Nous recevons également 5 à 6 candidatures internationales chaque année via campus France (une candidate intégrée en 2020-2021).

Les limites des données mobilisées en appui du dossier d'auto-évaluation sont en partie dues à une instabilité du secrétariat sur le dernier contrat quinquennal (5 secrétaires différentes en 5 ans) et à un archivage défaillant de ces données. Cette situation n'a pas permis de compléter et de préciser les données fournies par les services centraux de l'université. La stabilisation d'un poste de secrétaire est en cours au sein de l'UFR et devrait nous permettre de retrouver une continuité dans les indicateurs de suivi de la formation.

10- Master MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL (MCI)

a) Dispositif interne de suivi des étudiants :

Le Master MCI mettra en place un dispositif interne de suivi des étudiants en collaboration avec la cellule « entreprise » de l'IAE. Ce dispositif complétera celui de la cellule de l'UBO et comprendra les informations suivantes :

Type de Poste

Type d'entreprise

Salaire à la sortie de l'IAE

Zone géographique

Ces informations seront obtenues à la sortie du Master 2 et trois années plus tard. Ce qui permettra de suivre à la fois le devenir d'une promotion, l'évolution comparative du devenir de ces promotions et de fournir des informations actualisées à tout nouveau candidat à l'entrée au Master MCI

b) Conseil de perfectionnement :

Nous allons insister, lors du conseil de perfectionnement, sur les actions à mener suite à l'évaluation des cours et aux remontées des praticiens :

- Entretien individuel avec le collègue concerné si des difficultés sont rencontrées sur un ou plusieurs cours et ajustement si nécessaire. *(A titre d'illustration, nous avons, cette année, changé de professeur de droit pour intégrer un juriste d'affaire, actuellement en poste en établissement bancaire et qui traite de questions juridiques internationales)*
- Modification de la maquette en fonction des remontées des besoins des praticiens *(exemple 1 : montée en puissance de la communication digitale et notamment de l'utilisation des réseaux)*

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)